

Sá da Bandeira, Bernardo
de Sá Nogueira de Figueiredo,
marquez de
Lettre adressée au comte
Goblet d'Alviella



LETTRE

ADRESSÉE AU

COMTE GOBLET D'ALVIELLA

PAR LE

MARQUIS DE SÁ DA BANDEIRA

SUR L'OUVRAGE

L'ÉTABLISSEMENT DES COBOURG EN PORTUGAL

Accompagnée d'une notice sur les événements que ont eu lieu
dans ce pays depuis 1836 jusqu'à 1839



LISBONNE
IMPRIMERIE NATIONALE
1870


OCT 9 1974
UNIVERSITY OF TO

Monsieur le comte:

L'ouvrage publié à Bruxelles, sous le titre de *L'Établissement des Cobourg en Portugal* contenant l'histoire de la mission diplomatique que votre excellence a remplie à Lisbonne en 1837 et 1838, renferme aussi une notice assez détaillée de la révolution qui a éclaté en Portugal au mois de septembre 1836, et des événements qui en ont été la suite.

Mon nom est souvent cité dans ce livre, écrit sous vos auspices, tantôt avec bienveillance, tantôt avec une critique plus ou moins sévère.

Je me fais un devoir de vous adresser l'expression de ma reconnaissance pour ce qu'il y a de bienveillant dans vos observations.

Mais ce devoir accompli, il faut encore que je cherche à rétablir la rigueur historique, en présentant les faits tels qu'ils se sont passés; c'est ce que je tâcherai de faire dans le court mémoire qui doit accompagner cette lettre.

Tantôt témoin, tantôt acteur dans ces événements, je crois être à même de fournir des renseignements qui soient utiles à quiconque voudrait juger les faits avec impartialité.

Mon intention n'est nullement d'écrire l'histoire de la révolution de septembre, mon unique but étant d'éclaircir la vérité de quelques faits traités dans le même ouvrage, et qui, plus ou moins, se rapportent à moi personnellement.

Au nombre des observations que j'aurai besoin de faire sur les assertions contenues dans ce livre, il s'en trouvera, sans doute, de contraires à votre manière d'envisager les faits; du reste, ce ne sera pas la première fois que nous nous

trouvons dans des positions opposées. Ainsi, par exemple, dans l'année de 1813, vous serviez alors dans les armées de Napoléon, et avez été fait prisonnier de guerre lorsque la place de Saint-Sébastien fut prise d'assaut par l'armée alliée commandée par le duc de Wellington, selon ce que vous dites à la page 141 du même livre, tandis que moi, à la même époque, étant lieutenant dans la cavallerie portugaise, je me trouvais au blocus de la place de Pampelune défendue par une garnison française.

Plus tard, dans les années de 1837 et 1838, le but que vous vouliez atteindre en remplissant votre mission diplomatique à Lisbonne, était tout-à-fait opposé à celui que je m'efforçais d'obtenir en ma qualité de ministre de la reine de Portugal.

Ainsi donc, il y a plus de cinquante six ans, nous nous trouvions opposés l'un à l'autre comme soldats; vingt-quatre ans plus tard nous l'avons été comme diplomates; et maintenant nous le sommes encore comme écrivains!

En 1837 et 1838 tous vos rapports officiels avec moi ont été conduits de la manière la plus courtoise, et à présent je compte sur votre esprit d'impartialité. C'est dans cet espoir que je prends la liberté de vous offrir la notice, qui accompagne cette lettre, vous priant, en même temps, d'accepter l'expression des sentiments de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

De votre excellence
le très-humble serviteur,

Lisbonne, le 29 avril 1870.

Sá da Bandeira.

CHAPITRE I

1836

Ministère du général Loureiro—Arrivée du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg—Mariage de la reine Dona Maria—Ministère du duc da Terceira—Révolution à Lisbonne le 9 septembre—Le vicomte de Sá da Bandeira appelé pour organiser le ministère—Il décline—Instances—Ses conditions—La reine les accepte—Ministère organisé—Constitution de 1822 décretée—Serment prêté par la reine—Coup d'état réactionnaire le 4 novembre—Soulèvement à Lisbonne—Mort de l'ex-ministre Freire—Débarquement de troupes anglaises—On s'efforce d'éviter l'anarchie—Le vicomte de Sá prend le commandement de la garde nationale—Rembarquement des anglais—Le vicomte de Sá chargé de la formation du ministère—Exaltation populaire—La reine retourna du palais de Belem à celui de Necessidades—L'ordre se rétablit—Élections des députés aux cortès—Lettre du ministre d'Angleterre au vicomte de Sá—Note de ce ministre réclamant certains payements—Réponse du vicomte de Sá—Le ministre demande à retirer sa note—Lettre du vicomte de Sá—Observations du général Goblet sur l'esprit des habitants de Lisbonne—Intervention étrangère sur les affaires intérieures de Portugal à cette époque—Réformes législatives faites par le ministère—Abolition de la traite des noirs, et lois pour abolir l'esclavage.

Au commencement de l'année 1836 le général Loureiro, un des officiers les plus distingués de l'armée portugaise, qui avait été chef de l'état major du maréchal duc da Terceira, pendant ses brillantes campagnes de l'Algarve et de Aceisseira, était le président du conseil des ministres. Mousinho de Albuquerque, officier de beaucoup de mérite, et écrivain distingué, et le vicomte de Sá da Bandeira, étaient aussi membres de ce cabinet.

La reine Dona Maria II était déjà fiancée au prince Ferdi-

nand de Saxe-Cobourg-Gotha. Le prince étant arrivé à Lisbonne le 9 avril 1836, les cérémonies du mariage eurent lieu le lendemain.

Le 19 avril le cabinet fut remplacé par un autre ministère, dont le président était le duc da Terceira, à qui par ses campagnes de 1826 à 1834 on devait en grande partie le triomphe de la cause constitutionnelle, et dont les autres membres étaient Aguiar, le comte de Villa Real, le colonel Freire et Silva Carvalho, ces deux derniers avaient été collègues du vicomte de Sá comme ministres de l'empereur Dom Pedro, au temps du siège de Porto. Tous ces hommes d'état avaient rendu de grands services à leur pays. Cependant ce ministère ne fut pas bien accueilli par la fraction libérale que, plus tard, on appela le parti progressiste.

Des élections pour la chambre des députés ayant eu lieu, les deux frères Passos, et d'autres candidats d'opinions avancées, furent élus. Leurs partisans de Lisbonne se rassemblèrent dans la place dite du Commerce, où les députés, venant de la ville de Porto, devaient débarquer dans l'après-midi du 9 septembre.

Ces députés furent en effet reçus avec des acclamations, des fusées, etc. La nuit suivante on battait le rappel et la garde nationale de Lisbonne, composée alors de vingt bataillons, se rassemblait et proclamait la constitution faite par les cortès constituantes de la nation portugaise, dans l'année 1822.

Le gouvernement envoya aussitôt des troupes de ligne pour apaiser la révolte. Mais elles, loin d'obéir à leurs chefs, les renvoyerent et se rallièrent, pendant la même nuit, à la garde nationale. La révolution triompha sans coup férir et sans qu'il y eût du sang versé.

Le matin du jour suivant, la reine fit ordonner au vicomte de Sá da Bandeira de se rendre au palais de Necessidades. Il partit immédiatement de chez lui et en chemin il rencontra les bataillons de la garde nationale, qui marchaient vers le palais.

En y arrivant le vicomte trouva tous les ministres réunis,

et bientôt il fut appelé à la présence de Sa Majesté, qui se trouvait accompagnée par le prince Dom Fernando. La reine adressa tout de suite la parole au vicomte, et après avoir fait quelques reflexions sur les événements qui venaient d'avoir lieu, elle lui dit qu'elle voulait le charger d'organiser un nouveau ministère.

Le vicomte déclina respectueusement l'honneur que Sa Majesté voulait bien lui faire, en donnant pour motifs de son refus les raisons suivantes:

Qu'il avait été un de ceux qui, pendant dix ans, avaient défendu la charte constitutionnelle en même temps que la dynastie régnante;

Qu'aussi il désapprouvait le mouvement révolutionnaire, comme étant sans nécessité et pouvant être la cause première d'une guerre civile;

Et que ces mêmes raisons de sa désapprobation il les avait lui-même communiquées verbalement, la nuit antérieure, à une députation, composée d'officiers de la garde nationale, qui avaient été chez lui, et auxquels il avait conseillé d'agir en ce sens, en persuadant les individus appartenant aux bataillons de retourner chez eux.

Sa Majesté ordonna alors ao vicomte de passer dans le salon, où se trouvaient les ministres, et d'y attendre ses ordres.

Le duc de Terceira, Silva Carvalho et un ou deux autres ministres insistèrent avec le vicomte, et le prièrent instamment d'accepter la proposition faite par la reine.

Peu de temps après le vicomte reçut un nouvel ordre de se rendre dans le cabinet du prince, où il trouva Son Altesse Royale, ayant près d'elle le ministre d'Angleterre, lord Howard de Walden, et le ministre de la Belgique, mr. Van de Weyer.

Le prince fit asseoir le vicomte près de la table, et Son Altesse, prenant la parole, insista pour que le vicomte se chargeât de la formation d'un nouveau ministère; en ajoutant que dans les circonstances où l'on se trouvait, ce serait le plus grand service qu'il pût rendre à la reine.

Les deux diplomates insistèrent aussi, en présentant des raisons également pressantes.

Cependant le vicomte persistant dans son refus, s'excusait toujours d'accepter. Alors le prince lui prit le bras (le seul qui lui reste) et en le serrant avec force, répéta que le plus grand service que le vicomte pouvait rendre à la reine, ce serait d'accepter, ne fût-ce que pour peu de temps, et il ajouta qu'il ne lui laisserait le bras libre sans qu'il promît d'accepter.

Le vicomte dit alors, que Son Altesse pratiquait envers lui une contrainte morale et physique, à laquelle il se trouvait dans la nécessité de céder; mais qu'il le ferait à une condition très explicite, et cette condition était:

Qu'il se chargerait de former un ministère dans le but de faire prévaloir les principes proclamés par la révolution, en cherchant toutefois à harmoniser, autant que possible, la constitution de 1822 *avec la charte constitutionnelle de* 1826.

Le vicomte ajouta que de la sorte il agirait avec loyauté envers la couronne et envers le peuple. Le prince approuva ce programme aussi simple que politique. Les diplomates l'approuvèrent également.

Le prince lâcha alors le bras du vicomte, et se rendit de nouveau avec lui près de la reine.

Dans cette nouvelle audience de Sa Majesté, il répéta les conditions auxquelles il pourrait se charger de former un ministère, ainsi que les raisons qu'il avait pour y tenir. La reine approuva le tout sans aucune difficulté.

Tel fut la manière par laquelle le vicomte de Sá fut obligé de se charger de l'organisation du ministère après la revolution de septembre, faite à son insu et contrairement à ce qu'il souhaitait.

Il faut donc que le lecteur de cet écrit se rappelle ceci et les conditions acceptées par la couronne, auxquelles le vicomte et ses collègues au ministère se conformèrent toujours très rigoureusement dans la suite de leur gouvernement.

En sortant du palais le vicomte de Sá da Bandeira se dirigea sur-le-champ chez Manuel Passos, un des députés le plus mar-

quants et des plus honorables de l'opposition, pour l'inviter à faire partie de la nouvelle administration.

Passos accepta, et d'accord avec lui, on forma le ministère, qui fut composé du député Vieira de Castro, pour la justice et la marine, et des généraux, membres de la chambre des pairs, comte de Lumiares, pour la guerre et la présidence du conseil, et le vicomte de Sá pour les finances et les affaires étrangères, Manuel Passos se chargeant du porte-feuille de l'intérieur.

Le ministère entra de suite en fonction. Il envisagea avec soin la situation, qui était pleine de difficultés, et qu'on ne pouvait diriger qu'avec beaucoup de hardiesse. Et conformément aux conditions acceptées par la couronne, un décret fut publié, en vertu duquel la reine rétablissait la constitution politique de la monarchie portugaise du 23 septembre de 1822 avec les modifications que les cortès y feraient introduire. Sa Majesté ne signa ce décret qu'avec une répugnance très marquée. Et à cinq heures et demi du soir elle prêta serment à la constitution, dans l'hotel de ville.

La proclamation de la constitution se fit sans désordre dans tout le royaume. On ordonna le 11, que les fonctionnaires prèteraient le serment. Le duc da Terceira et le marquis de Saldanha ne le firent pas. Le gouvernement agit envers eux comme s'il ignorait ce fait.

Le programme adopté, il fallait le mettre loyalement à execution à travers toutes les difficultés, que l'on rencontraient à chaque pas, et qui se soulevaient presque insurmontables. D'un côté il y avait, comme toujours, les exigences de la révolution, c'est-à-dire, du parti vainqueur, d'autre part on se heurtait à un esprit de réaction et de résistence la plus ténace, renforcé et soutenu par des conseils étrangers de la plus haute influence, comme on pourra s'en convaincre en lisant l'ouvrage du général comte Goblet d'Alviella.

Il faut ajouter encore, pour que le tableau soit complet, que le trésor était vide, les payements des serviteurs de l'état très arriérés, et aussi que les premiers dignitaires, tant civils que militaires, étaient en général contraires à la ré-

volution. Tel était, en peu de mots, l'état précaire et difficile du Portugal à cette époque. Et pourtant, le programme du gouvernement, approuvé, par la couronne, fut suivi en tous points, comme on le verra par la suite de ce travail.

Pendant le reste du mois de septembre et tout le mois d'octobre, le gouvernement s'appliqua à réformer largement l'administration et à préparer la loi électorale, en sorte que la liberté du vote fut une réalité et non pas une fiction.

Et comme la réduction des dépenses publiques était indispensable, une des premières mesures prises par le gouvernement, fut celle de réduire, par un décret du 15 septembre, les appointements des ministres, qui étant de 4:800$000 réis, furent fixés à 3:200$000 réis [1]; et on établit aussi qu'à l'avenir cesserait la concession des pensions de 1:600$000 réis que l'on accordait aux ministres démissionaires.

Les adversaires du gouvernement profitèrent de son esprit de tolérance en travaillant avec une grande activité.

Lord Howard ayant communiqué au vicomte de Sá que les troupes anglaises qui se trouvaient à bord de l'escadre mouillée dans le Tage, débarqueraient dans le cas, où la reine fut considérée en danger, le vicomte lui dit que ce danger n'existait pas. Et le 3 novembre à trois heures et demi du matin, il lui adressa une lettre dans laquelle il répétait l'assurance qu'il lui avait donnée, et en disant que les nombreux signaux lumineux faits dans la nuit par les vaisseaux de l'escadre britannique avaient fait croire au débarquement; et qu'il le priait d'empêcher que cela eut lieu.

Poussée par des conseillers imprudents, appuyés par quelques cours étrangères, la reine abandonna le palais de Necessidades le 4 novembre pour se rendre à celui de Belem; où, à peine arrivée, Sa Majesté fit appeler les ministres, le général commandant de la division militaire de Lisbonne et un grand nombre de hauts fonctionnaires. Le ministre de l'intérieur, Manuel Passos, y fut détenu pendant quelque

[1] Le franc est coté à 180 réis.

temps. Le vicomte de Sá da Bandeira ne s'était pas rendu à Belem.

Pendant la même nuit le ministère fut demis, et un autre nommé à sa place, présidé par le marquis de Valença et dont le porte-feuille de l'intérieur fut confié au vicomte do Banho.

Ces nouvelles s'étant répandues à Lisbonne, on battit le rappel. La garde nationale se rassembla au Campo de Ourique, et le matin du 5 novembre elle y était réunie au grand complet. On y installa une espèce de junta (comité), pour diriger le mouvement qui se préparait contre le coup d'état: elle était composée des députés Julio Sanches, Alexandre de Campos, et autres individus des plus notables du parti avancé.

La junta s'adressa deux fois au vicomte de Sá da Bandeira pour le prier de prendre le commandement des forces populaires, afin de maintenir l'ordre public et de contenir les passions soulevées. Il répondit à ces deux messages qu'il ne pouvait pas accepter cette proposition, à cause de sa position tout-à-fait exceptionnelle.

Dans l'après midi de ce même jour, le marquis de Ficalho chambellan de la reine, et feu Anselmo Braamcamp, un des libéraux portugais les plus fermes et les plus respectés, se rendirent chez le vicomte de Sá, pour lui dire que l'ex-ministre de la guerre Freire, venait d'être assassiné lorsqu'il passait par la chaussée de Pampulha, en se rendant à Belem. Ils le conjurèrent de se mettre à la tête du mouvement, et de prendre la direction de la garde nationale, afin d'empêcher le développement de l'anarchie qui menaçait la capitale. Braamcamp insista avec le vicomte et le fit entrer dans sa voiture. Et tous les deux partirent pour Campo de Ourique, situé au haut de le ville.

Arrivés au camp, et près de la caserne, ils y trouvèrent un grand rassemblement de peuple. Ils descendirent de suite de la voiture, et apprirent qu'un homme était sur le point d'être assassiné par la populace. Le vicomte s'ouvrit un chemin à travers la multitude jusqu'à l'endroit où se trouvait l'homme qu'il reconnut être L. J. Ribeiro, le commissaire en chef de

l'armée. Le vicomte parla aux gens, qui l'entouraient, le prit par le bras et le fit entrer dans la caserne, sans qu'on lui fît aucun mal.

La junta improvisée insista encore une fois près le vicomte pour qu'il prît le commandement de la garde nationale. Il répondit qu'il ne le ferait qu'à la seule condition que les bataillons feraient une préalable déclaration d'obéir exactement à ses ordres; ajoutant que du moment où il ne serait pas obéi ponctuellement il abandonnerait le commandement.

Les bataillons, ayant accepté ces conditions à l'unanimité, et avec enthousiasme, le vicomte de Sá prit en effet le commandement, qui lui avait été offert, et qu'il n'avait accepté que dans le but de maintenir l'ordre public et d'éviter l'anarchie.

Bientôt après sa prise du commandement on entendit le cri, qui fut répété par tous les bataillons: «A Belem! à Belem!»

L'agitation était extrême. Résister à l'impulsion générale ce serait vouloir l'impossible dans ce moment.

Mais si l'on marchait de suite sur Belem il y avait beaucoup à craindre, d'autant plus que la garde nationale était suivie d'une nombreuse populace, sur laquelle l'autorité n'avait aucune espèce de contrôle. Dans cette multitude, pouvaient se trouver des individus prêts à commettre toute sorte d'attentats, à l'instar de ce qui était déjà arrivé à Freire, et qui avait été tenté contre le commissaire en chef de l'armée.

Il fallait donc retarder la marche aussi longtemps qu'on l'aurait pu faire, sous des pretextes plus ou moins plausibles. Tel était le but du vicomte de Sá. Il forma de la garde nationale trois colonnes, dont l'une devait se rendre près du pont d'Alcantara, sur le chemin de Belem, et y attendre les ordres sous les armes; tandis que les deux autres devaient prendre position dans deux places à peu de distance du quartier d'Alcantara. Et il ordonna aussi aux commandants de ces colonnes de donner des permissions à une partie de leurs subordonnés qui, pendant tout la journée avait été sous les armes, pour aller manger chez eux. C'était une manière détournée

de retarder la marche. Et ces mesures ont suffi pour remplir le temps jusqu'à la tombée de la nuit.

Que faisait-on cependant à Belem?

Pendant la nuit du 4 au 5 novembre on avait fait débarquer à Junqueira, entre Alcantara et Belem, un corps de 600 à 700 soldats de l'escadre anglaise, pour couvrir le palais et tenir tête à la garde nationale, dans le cas où elle tenterait l'attaque. Mais les personnes qui se trouvaient au palais de Belem, étaient, pendant tout ce temps, dans une position peu rassurante et même dangereuse. La force militaire réunie près du palais était très peu nombreuse. Et son obéissance n'était pas sûre. La cour et les nouveaux ministres reconnaissaient qu'il fallait céder. Avant l'aube du 5 novembre, le lieutenant-colonel Barreiros[1], envoyé par le maréchal marquis de Saldanha, se présenta au quartier général du vicomte de Sá da Bandeira, qui était établi près du pont d'Alcantara. Il venait l'inviter à conclure un arrangement dont le but était d'éviter des hostilités entre les forces, qui se trouvaient en présence.

Le vicomte de Sá, d'accord avec les membres de la junta, qui étaient présents, répondit au parlementaire, pour le faire savoir au maréchal, qu'on ne pouvait faire aucun arrangement sans que les troupes anglaises fussent rembarqués.

Quelques heures après, le lieutenant-colonel Barreiros retourna pour informer le vicomte que les équipages débarquées étaient déjà a bord de leurs vaisseaux; et que le maréchal l'invitait à une conférence avec lui, au palais du comte da Ribeira, à Junqueira. Le vicomte, toujours d'accord avec les membres de la junta, accepta l'invitation, et se rendit avec eux à l'endroit indiqué.

Le maréchal y arriva de son côté. Et dit ensuite, que Sa Majesté la reine s'était décidée à nommer le vicomte de Sá da Bandeira président du conseil de ministres, et qu'elle agréerait les personnes qu'il croyrait convenable de proposer pour former le ministère. Le maréchal demanda après si l'on était satisfait de la résolution prise par la reine.

[1] Plus tard vicomte da Luz.

Les membres de la junta et quelques autres personnes qui se trouvaient présentes, répondirent affirmativement; et retournèrent à Alcantara, pour apprendre la nouvelle à la garde nationale.

Le vicomte se rendit sur-le-champ à Belem dans la voiture du maréchal; et tous les deux furent reçus par la reine et par le prince Dom Fernando. La reine répéta alors au vicomte de Sà ce que le maréchal Saldanha lui avait déjà dit, savoir: qu'elle le nommait président du conseil et agréerait ceux qu'il jugerait utile de faire entrer au ministère.

Le vicomte présenta alors les noms de ses ex-collègues Manuel Passos, qui avait la confiance du parti de la révolution et possédait de grandes qualités politiques, et Vieira de Castro, que se faisait recommander par des raisons également puissantes.

Ces deux choix agréés sans difficulté, il était urgent de traiter, sans retard, du rétablissement de l'ordre public; ce qui ne pourrait s'obtenir qu'après la publication immédiate des décrets de la nomination des nouveaux ministres.

La reine ne fit pas d'objection, et dit au vicomte de parler avec les membres du corp diplomatique, qui se trouvaient au palais. On s'occupa de l'état des choses. Le vicomte cherchà à rassurer l'esprit de ces diplomates, qui craignaient pour la sûreté de Sa Majesté et du prince Dom Fernando.

En attendant, il se passa un espace de temps assez considérable, pour les circonstances où l'on se trouvait, sans que les décrets fussent signés: et cela augmenta encore la méfiance qui existait déjà dans l'esprit des forces réunies à Alcantara; ce que détermina une petite partie de la garde nationale à faire un mouvement dans la direction de Belem.

Ce mouvement répandit la plus grande alarme dans le palais, où l'on croyait que toutes les forces avançaient. Alors le maréchal Saldanha pria le vicomte de Sà de se rendre à la rencontre de ces forces, pour faire arrêter leur marche.

Le vicomte partit: et en arrivant à Alcantara il trouva la garde nationale dans un état d'extrême impatience. Les officiers avaient eu de grandes difficultés à vaincre pour em-

pêcher la marche sur Belem. On criait qu'il fallait voir la Reine.

Le vicomte de Sá tâcha de tranquilliser les esprits, en assurant, sur sa parole, que des décrets allaient être publiés à l'instant: il dit aussi que ce serait se créer des difficultés et causer des embarras que de marcher en avant.

L'agitation populaire s'étant un peu apaisée, le vicomte revint au palais et rendit compte à Sa Majesté de l'état des choses, en ajoutant que si les décrets n'étaient pas publiés immédiatement, la garde marcherait sur Belem. Il dit aussi que l'on pouvait croire que la garde nationale ne commettrait aucun excès, mais que cependant il n'était pas moins vrai, que dans la multitude qui l'accompagnait, il pourrait se trouver des individus mal disposés; et qu'il serait imprudent de leur donner la possibilité de s'approcher de tant de personnes compromises qui étaient au palais.

La reine signa alors le décret qui nommait le vicomte de Sá président du conseil des ministres, lequel fut contre-signé par le vicomte do Banho ministre de l'intérieur. Et ce fut le seul acte du cabinet de Belem, que ait été publié dans le journal officiel.

Les décrets de la nomination des deux autres ministres furent contresignés par le vicomte de Sá. La publication de ces documents calma l'inquiétude.

Le vicomte pria alors Sa Majesté et le prince de retourner au palais de Necessidades, ce qui fut exécuté immédiatement. Le vicomte acompagna la reine. En passant au milieu de la garde nationale, celle-ci fit les démonstrations de respect que étaient dues au souverain. Ensuite la garde défila devant Sa Majesté; et se retira dans ses quartiers. La tranquillité de la capitale fut rétablie.

Au moment du départ de la reine, le vicomte de Sá avait ordonné qu'un bataillon d'infanterie restât sur la place du palais pour la protection des personnes que s'y trouvaient.

Un nombre considérable de celles-ci alla se réfugier à bord des navires de guerre étrangers. Mais bientôt elles retournèrent chez elles, sachant que le gouvernement n'avait

pris aucune mesure contre les personnes qui avaient pris part aux événements de Belem; son but étant de faire rentrer les dissidents dans la voie constitutionnelle.

Ainsi se termina cette tentative de coup d'état qui pouvait avoir eu des conséquences très graves, et auxquelles il aurait été impossible de tenir tête, sans engager le pays dans une guerre civile. Tous ces événements sont connus dans l'histoire contemporaine sous le nom peu euphonique de «Belemzada».

Le 6 novembre, lord Howard pria le vicomte de Sá de lui communiquer par écrit, ce que, celui-ci et Passos, lui avaient dit auparavant, que l'intention du gouvernement était de ne pas procéder contre ceux qui avaient pris part aux événements de Belem. Le vicomte donna cette assurance, ajoutant que la conciliation des partis était le désir du nouveau gouvernement.

Le journal officiel du 12 novembre 1836 publia le décret de convocation des cortès constituantes, et ordonna les élections des députés, lesquels devaient recevoir des pouvoirs pour faire dans la constitution de 1822 et dans la charte constitutionnelle de 1826, les altérations nécessaires pour établir une loi fondamentale qui contenant les dispositions nécessaires pour assurer la libérté légale, les prérogatives du throne constitutionnel et qui fut en harmonie avec les monarchies constitutionnelles de l'Europe. Les élections se firent sans aucune intervention de la part du gouvernement.

Lord Howard, dans une de ses lettres particulières au vicomte de Sá, ayant dit: «qu'il avait été informé que les clubs avaient demandé au ministère de prier les gouvernements d'Angleterre, de Belgique et d'Espagne de rappeler leurs ministres à Lisbonne, et que cette demande avait été agréée», le vicomte répondit, le 20 novembre, «qu'il n'y avait rien de vrai dans l'information reçue, et qu'il pouvait être sûr que le gouvernement ne recevait point de direction d'aucun club».

Dans une autre lettre, du 20 novembre, lord Howard disait: «Je suis bien au fait de vos difficultés, et je vous donne,

à vous et à mr. Passos, mon grand crédit (my great credit) pour la fermeté et le courage que vous avez montré jusqu'ici; mais vous ne devez pas ralentir si vous désirez inspirer de la confiance».

Le 27 décembre 1836, il adressa une note au vicomte de Sá da Bandeira, dans laquelle il disait, que le gouvernement britannique avait reçu de l'amiral sir William Gage un compte des dépenses faites à bord des vaisseaux de son commandement dans le Tage avec les sujets portugais qui avaient été obligés de s'y réfugier pour échapper à la violence populaire, pendant les désordres que eurent lieu à Lisbonne au commencement de novembre précédent; dépenses qui montaient à 158 livres sterling et 14 shellings, lesquelles étant faites pour sauver la vie de tant de personnes éminentes, son gouvernement pensait que cette somme devait être restituée par le gouvernement portugais; et qu'il avait reçu des instructions de lord Palmerston pour s'adresser au vicomte de Sá afin qu'il ordonna ce payement.

Celui-ci répondit, que lord Howard pouvait envoyer quelqu'un au ministère des affaires étrangères, pour recevoir l'argent en échange d'un reçu passé par lui; et ajouta, que si l'amiral Gage avait fait présenter ce compte aux personnes éminentes qui avaient demandé l'hospitalité à bord de ses navires, elles auraient, sans doute, payé les dépenses qu'elles auraient occasionnées.

Le 31 décembre le ministre d'Angleterre dirigeat au vicomte de Sá la lettre confidentielle suivante:

«Mon cher vicomte:

«Par le pouvoir discriptionnaire que j'ai reçu, et pensant que l'objet de ma note relative aux réfugiés à bord de l'escadre britannique le 5 novembre, est inconvénient; et comme maintenant il n'est pas notre désir de vous embarrasser, mais bien le contraire, j'ai une grande satisfaction à pouvoir vous offrir de la retirer. J'espère que vous interpréterez ceci comme un progrès fait par le gouvernement dont vous êtes à la tête, dans la bonne opinion de celui de la Grande Bretagne. Ayant été autorisé à faire ceci par le

dernier paquet, je ne perds pas de temps pour vous le communiquer.

«Croyez-moi, etc. = *Howard de Walden.*»

A cette lettre, le vicomte répondit ce que suit:

«(Confidentielle.)—Lisbonne, le 2 janvier 1837.

«Mon cher lord Howard:

«En conséquence de notre lettre confidentielle du 31 décembre, je vous restitue votre note du 27.

«Je suis content de ce que vous ayez pris la détermination de la retirer, parceque, probablement, elle viendrait à donner lieu dans les cortès à des observations sur le droit de demander le payement en question, et à des récriminations nuisibles aux personnes qui ont pris part aux affaires de Belem; ce qui ne manquerait pas de trouver dans le parlement britannique un écho, peu harmonieux, sans doute, pour quelques personnages.

«Le refus de payer l'argent demandé serait à présent un moyen de popularité dans ce pays; mas ce dont il a besoin c'est de la tranquillité, et pour cela de l'oubli complet des discordes civiles.

«Croyez, etc. = *Sá da Bandeira.*»

Le général Goblet dans son livre [1], en parlant de ces événements et de l'esprit des habitants de Lisbonne, dit:

«Un de leurs principaux griefs c'était l'intervention diplomatique et militaire de l'étranger dans les affaires intérieures du pays. Les chartistes avaient commis une grande faute en basant leurs projets de réaction sur un concours de l'extérieur: c'était blesser l'orgueil de leurs concitoyens et nier les tendances de leur époque. Ils en eurent une preuve éclatante dans l'indignation que souleva, le 5 novembre, le débarquement des troupes anglaises [2].»

Ce que dit le général est très exacte: et on pourrait encore

[1] *L'établissement des Cobourg en Portugal. Etude sur les débuts d'une monarchie constitutionnelle.* Paris, 1869, pag. 118.

[2] Cette faute a été répétée en 1847, quand on a demandée l'intervention étrangère dans les affaires intérieures du Portugal, lequel en a payé les dépenses.

assurer que, si des troupes belges eussent venu en Portugal dans cette occasion, comme il a été proposé, elles seraient reçues avec autant d'indignation que l'ont été les anglaises débarquées à Junqueira.

Le coup d'état tenté à Belem avait échoué, et ce résultat fut heureux pour la couronne et pour le pays. Autrement il pourrait s'ensuivre de très graves conséquences. Maintenant on présentera ici quelques considérations, qui serviront à éclaircir l'histoire de cette tentative.

Le roi des belges, Léopold I, jouissait à cette époque de la plus grande influence sur l'esprit de son neveu, le prince Dom Fernando, âgé alors de vingt ans, et de la reine, son épouse, qui n'en avait que dix-sept. Sa nièce la reine Victoria avait pour lui une extrême considération, ainsi que quelques-uns des ministres anglais.

La lecture du livre du général Goblet ne peut laisser aucun doute que le roi ne fût un des principaux moteurs de cette tentative, en donnant des conseils, auxquels lord Palmerston, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, prêta son concours. Ces conseils étaient assurément le résultat des informations transmises de Lisbonne par les ministres Van de Weyer et lord Howard de Walden.

Et à l'appui de cette assertion on peut citer encore l'ouvrage publié à Bruxelles sous le titre = *Léopold 1er roi des belges* [1], = auquel appartient l'extrait suivant:

«Léopold envoya à Lisbonne mr. Van de Weyer, son ministre à Londres, pour soutenir et diriger les jeunes princes qui parfois s'effrayaient de l'orage. Au commencement de l'automne, le général Goblet de son côté se rendit deux fois en Angleterre, afin d'intéresser le vicomte Melbourne et lord Palmerston, redevenus ministres depuis de 18 d'avril de 1835, au sort périlleux de la reine Dona Maria. Léopold aurait voulu que l'Angleterre réagit contre les constitutionnels, c'est-à-dire, les ultra-libéraux; que la reine après s'être réfugiée au château de Belem, se plaça sous la protection de la flotte anglaise;

[1] *Léopold 1er roi des belges,* par Théodore Juste. Bruxelles, 1868.

au besoin même, il ne répugnait pas à laisser recruter en Belgique une légion étrangère qui aurait été débarquée par les vaisseaux britanniques[1].»

Les extraits qui suivent sont du livre du général Goblet. A la page 87 l'auteur dit:

«Le roi Léopold s'intéressait tellement au sort de ses jeunes parents que pour raffermir leur throne il offrait plusieurs milliers de ses propres soldats, pourvu que l'Angleterre voulu les transporter et le Portugal les solder. Cette dernière condition semblait n'offrir aucune difficulté, car on pensait que le Portugal aurait pu hypothéquer à la Belgique, pour la dédommager de tous les frais, une de ses possessions sur la côte d'Afrique.»

A la page 344 on trouve une lettre du roi Léopold au général Goblet, datée des Tuileries le 18 octobre 1836; on y voit ce qui suit:

«Le premier pas doit toujours être de mettre le reine sous la protection de la force armée anglaise.»

A la page 347 dans une autre lettre du roi au général, datée aux Tuileries le 27 octobre, on trouve:

«... il faut que la reine, pour agir, ait un point d'appui, et c'est à Belem, ou enfin quelque part sous le canon de la flotte, mais pas sur la flotte, qu'elle doit trouver son appui.»

Le roi dans une lettre au général, datée de Lacken le 29 octobre 1836, disait:

«... hier... je reçus une lettre de lord Palmerston du 25. Elle est bien et se résume en ceci: La reine pour changer de système et de ministres doit être à l'abri de dangers personnels: elle ne peut l'être qu'à Belem; nous ne pouvons pas lui envoyer de marine à Necessidades.»

Le roi ajoute: «Je partage cette opinion, que la reine fasse une promenade à Belem, et qu'elle y reste, et demande à l'amiral une garde pour la défendre».

Ces extraits montrent comment le roi Léopold s'occupait

[1] Vol. II, page 74.

des affaires intérieures du Portugal; et aussi que Sa Majesté n'oubliait pas les intérêts de la Belgique, en préparant l'éventualité de l'acquisition d'une des colonies portugaises. Si ce cas arrivait, une grande popularité serait acquise au roi dans ses états; en même temps qu'en Portugal la perte d'une partie du territoire de la monarchie, apporterait à la couronne la plus grande impopularité.

L'ordre public étant rétabli, le gouvernement commença sur-le-champ à traiter de la réforme de plusieurs branches de l'administration et de la legislation.

Le vicomte de Sá, ministre de la guerre, s'occupa de la réforme des différents établissements de son département, et spécialement des études militaires. L'académie de marine, où les élèves pour l'artillerie et le génie apprenaient les mathématiques, fut transformée en une école polytéchnique avec de grands développements. On dota cette école avec les révenues et le magnifique édifice du collège des nobles. L'académie de fortification fut réorganisée comme école d'application pour le génie, l'artillerie, et l'état major. Aujourd'hui la plupart des officiers les plus distingués de l'armée portugaise ont fait leurs études dans ces écoles organisées en 1837.

Comme ministre des affaires étrangères il réorganisa le service diplomatique.

Passos, ministre de l'intérieur, reforma les études de l'université de Coimbre, et réorganisa l'académie polytéchnique de Porto, les écoles médico-chirurgicales et l'académie des beaux arts; et en sa qualité de ministre des finances il fit des réformes très importantes, dans l'organisation fiscale; en même temps que Vieira de Castro réformait la législation coloniale et celle de la marine.

Le gouvernement progressiste ne pouvait pas permettre la continuation du commerce en esclaves. Ainsi, le 10 décembre 1836, un décret signé par la reine et contresigné par le vicomte de Sá et par ses collègues, abolissait la traite des noirs, dans toutes les colonies portugaises, situées au sud

de l'équateur[1]; en y prohibant l'exportation et l'importation d'esclaves.

Pour pouvoir bien apprécier la portée de ce décret, il faut savoir, que des colonies d'Angola et de Moçambique on exportait chaque année plusieurs milliers de nègres pour le Brésil et pour les Antilles et autres lieux; et que l'impôt levé sur cette exportation constituait le principal revenu de ces deux colonies.

La traite était protégée par de grands intérêts. Des spéculateurs de toutes les nationalités y prenaient part; les uns achetaient les esclaves en Afrique; d'autres les transportaient à travers l'Atlantique: d'autres les vendaient en Amérique; d'autres fournissaient les marchandises nécessaires pour les achats. Et celles-ci étaient principalement d'origine anglaise. Dans les navires négriers, les équipages se composaient d'individus de presque toutes les nations d'Europe et d'Amérique. Les principaux centres des spéculateurs de ce commerce étaient la Havane, Rio de Janeiro, New-York, la Nouvelle Orleans, Lisbonne, Cadix, Barcelone et d'autres cités.

La traite étaient une sorte de grande loterie où l'on pouvait gagner énormément, comme on peut s'en convaincre en examinant les documents sur la répression de la traite, présentés annuellement au parlement britannique. On y lit, par exemple, que dans l'année 1838, une maison française établie à la Havane, avait réalisé, dans une seul voyage d'un de ses navires, le gain liquide de 70,000 dollars; et que d'autres spéculateurs de la même ville avaient obtenu, par un voyage d'un navire que avait duré à peine quatre mois, une somme, de 200,000 dollars, ou 1,000,000 francs[2], libre de toutes dépenses.

Pendant quelques années, après cette abolition, le gouvernement portugais se trouva dans des grands embarras pour faire face aux dépenses de ces colonies: non seulement à cau-

[1] Dans les colonies portugaises situées au nord de la ligne équinoxiale la traite avait déjà été abolie par des traités faits avec l'Angleterre.

[2] Voyez les Blue Books de 1839 et *O Trafico da escravatura*, par le vicomte de Sá da Bandeira, Lisbonne, 1840.

se du faible revenu de leurs douanes, mais encore par la nécessité où l'on était, d'entretenir toujours dans les mers d'Afrique, les navires nécessaires pour empêcher ce trafic illicite.

Le commerce d'esclaves, aujourd'hui éteint dans les colonies portugaises, y a été remplacé par l'agriculture, l'industrie et le commerce licite. Maintenant, Angola augmente chaque année ses cultures et ses exportations, et Moçambique commence aussi à développer ses ressources.

Le décret du 10 décembre a été très mal reçu dans les colonies qui exportaient des esclaves, et vivement contrarié par les spéculateurs. Il donna lieu à des attaques les plus violentes contre le cabinet qui l'avait publié, et particulièrement contre le vicomte de Sá, qui en était l'auteur.

Ce fut après sa publication que le gouvernement portugais prit successivement des mesures en faveur des esclaves qui existaient dans les colonies, afin de parvenir à y abolir entièrement l'état d'esclavage, sans danger pour l'industrie agricole, et sans des frais très considérables pour le trésor de la métropole.

Et en effet, vingt-deux ans après, le 29 avril 1858, un décret signé par le jeune et régretté roi Dom Pedro V, le jour même de son mariage, et contre-signé par le vicomte de Sá da Bandeira, alors ministre de la marine, déclarait que, vingt ans à compter de ce jour, savoir le 29 avril 1878, l'état d'esclavage cesserait d'exister dans toute la monarchie portugaise.

Et, onze ans plus tard, le 12 février 1869, un autre décret, signé par Sa Majesté le roi Dom Luiz I, et contre-signé par le marquis de Sà da Bandeira, président du conseil des ministres, et par ses collègues, fut publié, portant l'abolition complète de l'esclavage à dater de ce même jour.

Ainsi, par une série de mesures prises depuis 1836, on est arrivé à l'abolition totale de l'esclavage.

Le ministère de la révolution poursuivit dans l'œuvre des réformes jusqu'à la reunion des cortès, en suivant consciencieusement le chemin frayé pour l'empereur Dom Pedro; à fin d'assurer au peuple portugais sa liberté et son bien-être.

CHAPITRE II

1837

Réunion des cortès—Séances préparatoires—Discours du député comte da Taipa sur les causes de la révolution—La reine ouvre le congrès constituant — Son discours—Travaux de cette assemblée —Conspiration migueliste, dite de Marnotas—Lettre du baron de Bois le Comte, ministre de France, au vicomte de Sá da Bandeira sur cet objet—Réponse du vicomte—Démission du ministère—Dias de Oliveira nommé président du conseil de ministres—Insurrection militaire, le 12 juillet—Le vicomte de Sá da Bandeira nommé lieutenant de la reine dans les provinces du nord du royaume—Le baron de Bomfim chargé du commandement des forces du sud—Siège de Valença—Le maréchal Saldanha se met à la tête des soulevés—Le maréchal duc da Terceira se réunit à lui—La ville de Porto en état de siège, proclamation du vicomte de Sá da Bandeira—Les maréchaux s'avancent sur Lisbonne—État defensif de cette ville—Ils se retirent—Combat de Chão da Feira le 28 août—Armistice—Les maréchaux se dirigent vers les provinces du nord suivis par le baron de Bomfim—Le général vicomte das Antas, commandant d'une division auxiliaire en Espagne, reçoit ordre de retourner en Portugal —Une de ses brigades se révolte—Il entre dans la ville de Porto—Prend le commandement en chef—Se met em campagne —Combat de Ruivães le 18 septembre—Convention de Chaves—Sa ratification—Esprit de bienveillance qui l'a dictée—Son approbation par le gouvernement—Circulaire du maréchal marquis de Saldanha—Terminaison de la guerre civile—Ordre du jour du vicomte das Antas, publiée à Chaves—Travaux du congrès constituant—Le vicomte de Sá da Bandeira président du conseil de ministres, le 2 novembre—Note du ministre d'Angleterre sur l'ordre du jour du vicomte das Antas — Explications données par ce général, acceptées par le gouvernement anglais le 12 décembre.

Le 18 janvier 1837 le congrès constituant eut sa première séance préparatoire et on commença à examiner les diplomes de ses membres. Dans la séance du 21 janvier 1837, le député

comte da Taipa, qui avait été membre de la chambre des pairs, et un de ses meilleurs orateurs, dit: «La révolution du 9 septembre a aboli la charte constitutionnelle; mais tout le monde sait que cela ne fut fait ni parce que l'on jugeat que la charte constitutionnelle était un code politique si insuffisant pour nos circonstances qu'il en valu le risque d'un révolution pour le détruire, ni parce que l'on jugeat que la constitution de 1822 fut un code si parfait qu'il valut le risque d'une révolution pour la restaurer.

«Les causes de cet événement révolutionnaire ne furent pas les mérites de l'une ou de l'autre de ces constitutions.

«L'expérience avait montré qu'il était impossible pour tout gouvernement patriotique de se maintenir en présence d'une faction dont les membres s'étaient fait eux mêmes articles de la charte constitutionnelle. Dans la chambre des pairs ils avaient créé une majorité de leurs intimes; ils avaient fait la même chose au conseil d'état, et au pouvoir judiciaire ils avaient placé une majorité de leurs créatures. Des exceptions honorables existaient dans ces corps de l'état, mais les majorités dominaient tout, et la marche des affaires étaient impossible pour un ministère que n'appartint pas à la faction.

«Deux fois Sa Majesté la reine donna la démission, et une autre fois tenta la donner, au ministère que l'opinion publique repoussait, et autant de fois Sa Majesté a été obligée à admettre dans ses conseils les mêmes individus; l'opposition n'ayant pas eu de force pour maintenir son ministère en présence du monopole factieux que ses adversaires avaient fait de tous les moyens constitutionnels. Tous les amis de l'ordre public voyaient avec peine, qu'un mouvement révolutionnaire était nécessaire, mais tous le craignaient.

«Personne n'a conspiré. La révolution du 9 septembre apparut par la force des choses. Elle a été un acte spontané de la population de Lisbonne. Son objet principal était de détruire la faction dominante; mais comme celle-ci avait fait de la charte constitutionnelle un bouclier, à l'abri duquel elle bravait toute force morale, il a été nécessaire de briser le bou-

clier afin d'obtenir l'objet qu'on se proposait. La révolution abolit la charte constitutionnelle.»

Le 26 janvier la reine en personne ouvrait solennellement le congrès. Dans son discours Sa Majesté disait: «Qu'elle avait la confiance que le pouvoir legislatif ferait, dans les institutions constitutionnelles, toutes les modifications que les besoins de l'époque exigeaient».

Les cortès s'occupèrent avec autant de zèle que d'application de la révision de la législation, ainsi que de la discussion du budget.

Au commencement du mois de mai, le gouvernement ayant été informé qu'une insurrection migueliste se preparait, prit les mesures que lui parurent convenables pour que la tranquillité publique ne fut point altérée.

Dans la nuit du 13 de ce mois beaucoup d'individus, dont la plupart avaient servi dans l'armée de Dom Miguel, sortirent de Lisbonne, et se réunirent à Marnotas, lieu situé à peu de distance des villages de Loures et Friellas[2].

Les habitants de l'endroit soupçonnant qu'ils étaient des voleurs, firent part de leur arrivée aux autorités locales, lesquelles réunissant quelque force, et aidées par les paysans, purent arrêter vingt-quatre de ces individus et les faire entrer en prison. Les autres s'étant enfuis ne purent pas être capturés. Avec les prisonniers on prit aussi quelques armes et munitions, ainsi que des cocardes miguelistes; ces hommes, conduits aux prisons de Lisbonne, furent mis à la disposition des tribunaux.

A cette occasion le vicomte de Sá reçut du baron de Bois le Comte, ministre de France, la lettre suivante:

«Lisbonne, 20 mai 1837.—Mon cher vicomte.—Je ne vous voyais pas beaucoup dans les derniers temps par égard pour vos nombreuses occupations, et plus du tout depuis 15 jours, pour ne pas donner à dire que nous nous occupons d'objets qui ne me régardent pas. Cette réserve me force à prendre le

[1] *Diario do governo* de 1837, nº 20, page 124.

[2] *Diario do governo* de 1837.

parti de vous écrire un mot sur un bruit dont je causerais plus volontiers avec vous. On prétend que par suite des tentatives miguelistes qui viennent d'avoir lieu coup sur coup en divers endroits, on vous demanderait la mise à mort de plusieurs des coupables. Vous exercez depuis huit mois, mon cher vicomte, une sorte de dictature en Portugal. On a parlé diversement, selon les opinions, de l'usage que vous en avez fait, mais où toutes les opinions s'accordent c'est qu'il y a pour vous une véritable et solide gloire à être venu à la suite de deux révolutions sans que personne ait été persécutée pour ses actes ou opinions, et en laissant même chacun librement dire et, presque même, faire tout ce qui lui convenait: c'est là sans doute un de vos beaux titres auprès de votre pays et de l'Europe; et le sentiment que vous en avez ne vous permettra pas de le rénier et détruire dans quelques derniers moments de pouvoir qui vous restent encore. J'y ajouterais une reflexion. Depuis le retour de Dom Pedro il a été commis en Portugal plusieurs assassinats. Les meurtries vivent et jouissent de la lumière du soleil: la nécessité et l'opinion le voulait peut-être ainsi, après le gouvernement sanglant de Dom Miguel: mais n'y aurait-il pas un contraste blessant de recommencer les executions politiques, en même temps qu'on respecte les jours de tant d'assassins?

«Pardonnez, mon cher vicomte, ces reflections à mon amitié et à l'intérêt que je prends à votre gloire; et en recueillant cette preuve nouvelle recueillez l'assurance du dévouement avec lequel je me dis et reste —Tout à vous.=*B. de Bois le Comte.*»

A cette lettre le vicomte fit la réponse suivante:

«Lisbonne, le 20 mai 1837.—Mon cher baron.—Votre sollicitude est bien digne d'éloge. Les partisans de Dom Miguel se trouvent dans ce moment dans la situation où ils étaient auparavant. On a arreté quelques individus suspects. Les tribunaux décideront de leur sort. On est si loin de l'esprit de persécution, que la police ayant proposé de faire réunir dans quelques villes certains officiers miguelistes pour mieux les surveiller, je n'y ai pas consenti: l'utilité provenant d'une telle mesure, serait de beaucoup dépassée par le tort qu'elle leur causerait.

«Bientôt je serais hors du gouvernement; mais jusqu'à ce moment, le système de modération adopté et suivi jusqu'ici, sera continué. Je vous prie de croire aux sentiments de votre dévoué = *Sá da Bandeira.*»

Peu de temps après, le baron de Bois le Comte partit pour France. Pendant son séjour à Lisbonne il ne se mêla jamais aux menées, auxquelles quelques-uns des diplomates ses collègues prennaient part, et ainsi il n'était pas incommode au gouvernement.

Les ministères réformateurs s'usent vite; et celui de la révolution désirait laisser le pouvoir. Un prétexte se présenta bientôt pour cela; ce fut une votation du congrès contraire à l'approbation d'un article du budget de peu d'importance, proposé par le gouvernement. Celui-ci demanda sa démission, qui lui fut accordée par la reine le 1er juin 1837 [1].

Le cabinet fut remplacé par un autre, dont le conseiller Dias d'Oliveira (qui était alors président du congrès), fut nommé le président, Castro Pereira étant chargé des affaires étrangères, João de Oliveira [2] des finances et le vicomte de Bóbeda de la guerre.

Après l'échec de Belem, le parti chartiste chercha à se réorganiser en réunissant dans son sein tous les éléments qui pouvaient lui donner la force. Ce parti se recruta principalement dans l'armée. Ses adversaires, désignés alors sous le nom de septembristes, en commémoration de la révolution de septembre, comptaient posséder des moyens suffisants pour ne pas craindre les tentatives réactionnaires.

Le 12 juillet 1837, le colonel baron de Leiria leva l'étendard de la révolte, en faisant insurger un bataillon de chasseurs qui était cantonné à la petite ville de Barca, dans la provincedu Minho. En même temps d'autres soulèvements militaires éclataient sur différents autres points. C'était la guerre civile qui commençait.

Le gouvernement en apprenant ces événements prit des

[1] *Diario do governo* de 1837, nº 121, du 24 mai.
[2] Il fut nommé plus tard comte de Tojal.

mesures énergiques pour étouffer ces mouvements séditieux et en prévenir la propagation.

Un décret de la reine, daté du 14 juillet, nomma le vicomte de Sá da Bandeira lieutenant de Sa Majesté dans les provinces du nord du royaume, avec de pleins pouvoirs sur tous les fonctionnaires tant civils que militaires. Il accepta la mission honorable qu'on lui confiait, et partit sur-le-champ de Lisbonne pour la ville de Porto. Le député José Passos, frère de l'ancien ministre, accompagnait le vicomte en qualité de son secrétaire civil, et le lieutenant colonel F. Celestino, officier aussi diligent qu'instruit, dans celle de son secrétaire militaire.

Le baron de Bomfim, général très brave et expérimenté, fut nommé par le gouvernement commandant d'une colonne destinée à opérer dans la province d'Alemtejo. Le député aux cortès, Costa Cabral (maintenant comte de Thomar), fut chargé d'accompagner ce général.

Le vicomte de Sá, en arrivant à Porto, prit toutes les mesures convenables dans le but de maîtriser la révolte et de maintenir la tranquillité publique; ainsi que d'assurer les ressources en argent pour le payement des services et de la solde des troupes.

Le baron de Leiria, avec le bataillon de chasseurs soulevé, avait marché sur Valença, place forte de la frontière, et s'y conservait renfermé. Et le général baron d'Almargem, commandant de la division militaire territoriale, l'avait poursuivi et l'assiégeait. C'était déjà quelque chose que d'avoir localisé la révolte.

Le lieutenant de la reine se rendit sans perte de temps au camp de Valença pour s'entendre avec le baron d'Almargem et tâcher d'activer les travaux du siège et la reddition de la place. La chose n'était pas si facile qu'on le croyait. Cette forteresse bastionnée, est située sur la rive gauche du Minho, rivière large et assez profonde, qui sépare le Portugal de la Gallice. Ses communications étaient libres de ce côté.

Tandis qu'ils cherchaient à se rendre maîtres de la place,

d'autres événements avaient lieu à Lisbonne. En effet, le vicomte venait d'être informé officiellement que le maréchal Saldanha était parti de Cintra le 26, pour se mettre à la tête des troupes révoltés. Cette nouvelle était de la plus haute importance, parce que le maréchal, qui avait une grande popularité dans l'armée, allait donner un nouvel essor à l'insurrection, et employer ses grands talents à diriger les opérations militaires.

Le vicomte de Sá ordonna la continuation du siège; et se rendit en personne à la ville de Porto, qu'il trouva en prise à une grande agitation. Le parti chartiste faisait de grands efforts, et se préparait à provoquer une révolte en faveur du maréchal. Les septembristes voulaient employer des mesures extrêmes: ils demandaient au vicomte de faire arrêter quelques-uns de leurs adversaires politiques, dont on soupçonnait les menées.

Il ne permit pas que l'on fit des arrestations. Cependant il fit publier une proclamation dans laquelle il faisait connaître que la ville de Porto ayant été déclarée en état de siège, la loi militaire serait appliquée à ceux que se mettraient en révolte contre les lois. Cette mesure suffit. La tranquillité publique ne fut pas alterée.

Le vicomte partit de Porto pour Coimbra, et se réunit dans la ville de Pombal avec le baron de Bomfim, que venait d'y arriver avec sa division. Ce général, qui avait été chargé par le gouvernement du rétablissement de l'ordre dans la province de Alemtejo, trouva que les troupes soulevées à Extremoz, se voyant isolées, s'étaient mis en marche pour se réunir au maréchal Saldanha: et qu'Elvas, la première place de guerre du Portugal, n'avait pas cessé d'obéir au gouvernement. Alors, renforçant sa colonne avec quelques troupes de la province, il se mit en chemin vers le Tage, et ayant passé ce fleuve à Abrantes, se dirigea vers Castello Branco, où les révoltés s'étaient réunis.

Dans le même temps le gouvernement prit d'autres mesures contre la révolte Il envoya à Santarem le général Osorio de Albuquerque, qui étaient député aux cortès, lequel avec

promptitude, organisa la défense de cette ville; et il passa après à Castello Branco où il fit encore de très bons services. Le général Salazar Moscoso fut nommé au commandement de l'Alemtejo.

Les forces du commandement du baron du Bomfim marchèrent de Pombal sur Leiria, où elles arrivèrent le 26: et ensuite elles suivirent vers le sud, par la grande route de Lisbonne.

On n'avait pas reçu depuis quelques jours des nouvelles de la capitale, les communications étant interrompues par l'ennemi.

De son côté, le maréchal Saldanha après son départ de Lisbonne, le 26 juillet, se dirigea à Torres Vedras et de là à Abrantes et à Castello Branco, où il resta trois jours pour y réunir les troupes soulevées en différents endroits.

Se mettant ensuite en marche, et ayant traversé la serra de Estrella, il descendit dans la vallée du Mondego et entra à Coimbra le 10 août. Le 15 il était à Leiria et le 22 à Torres Vedras, où le maréchal duc da Terceira, qui était parti de Lisbonne dans la nuit du 17 au 18 de ce mois, vint le rejoindre, amenant avec lui un petit renfort. Le lendemain, le 23, les deux maréchaux, avec leurs forces, se trouvaient à Campo Grande, à deux kilomètres de la capitale.

Dans cette ville tout était préparé pour repousser une attaque; et, selon l'expression du général Goblet, témoin oculaire, «l'attente des maréchaux fut déçue par l'élan et l'unanimité de la population de Lisbonne».

Le 24 les maréchaux rétournèrent à Torres Vedras et marchèrent ensuite vers le nord par la grande route de Coimbra. Le 27 ils arrivèrent à Rio Maior.

Le 28 août, les généraux du gouvernement, en continuant leur marche vers le sud, et à peu de distance de la petite ville de Batalha, apprirent que les forces des maréchaux, qui se dirigeaient vers le nord par la même route, se trouvaient à une petite distance, et en marche, et venaient à leur rencontre.

Un quart d'heure après, les adversaires se trouvèrent en présence, dans un lieu appellé Chão da Feira.

Les troupes prirent alors position des deux côtés, et un combat acharné eut lieu, dans lequel on éprouva des pertes considérables en blessés et tués. Entre ceux-ci on comptait le général baron de San Cosme, officier très brave, qui avait servi avec distinction pendant les campagnes de la guerre péninsulaire, celles du Rio de la Plata, et de la guerre contre les miguelistes; il était ami particulier du vicomte de Sá.

La cavallerie des maréchaux s'étant mise en mouvement pour charger celle du gouvernement, les escadrons des deux côtés avaient avancé au galop, et le choc allait se donner et les sabres se croiser. Mais au lieu de cela, on vit les escadrons faire halte et les soldats ennemis se mêler et lever leurs épées et leurs lances, en criant les uns: «Vive le constitution!» et les autres: «Vive la charte!»

Les généraux adversaires devaient croire un moment que leurs soldats avaient passé à l'ennemi. Mais il n'en était rien du tout. Bientôt les troupes se separèrent et se formèrent en deux lignes parallèles à peu de distance, et en face l'une de l'autre, tandis que les généraux s'avançaient au milieu de l'espace libre pour se concerter entre eux.

Le maréchal Saldanha proposa alors que l'on fit un accord pour mettre un terme à la guerre civile. Mais on se borna à un armistice, en vertu duquel les troupes des maréchaux marchèrent sur Alcobaça, tandis que celles du gouvernement allèrent se cantonner à Leiria. Et il fut convenu aussi que des commissaires des deux côtés se réuniraient le 30, pour traiter; et encore que celui qui voudrait rompre la trêve, serait tenu de le dénoncer quarante huit heures avant de reprendre les hostilités [1].

Le jour fixé les commissaires se réunirent à Aljubarrota. Ceux des maréchaux proposèrent le rétablissement de la charte constitutionnelle de 1826. Cette base n'étant pas admise, ils se separèrent.

Le 31, le baron de Bomfim dénonça l'armistice aux maré-

[1] *Diario do governo* de 1837, nº 207, supplément.

chaux; lesquels, le 2 septembre se mirent en marche à la tête de leurs forces, dans la direction de Santarem, où elles n'entrèrent pas, la ville se trouvant en bon état de défense; ensuite ils marchèrent par Thomar vers Castello Branco, et après vers le Douro qu'ils passèrent à Pocinho, et le 18 ils se trouvaient à Moncorvo.

Les forces du baron de Bomfim suivirent la marche des maréchaux. En arrivant à Santarem, le vicomte de Sá s'en sépara et revint seul à Lisbonne, persuadé qu'il était que dorénavant les opérations décisives devraient avoir lieu dans les provinces du nord du royaume. A son arrivée dans la capitale le gouvernement mit à sa disposition un bateau à vapeur, sur lequel il s'embarqua immédiatement pour Porto, amenant avec lui un bataillon de chasseurs.

Le gouvernement avait déjà ordonné au général vicomte das Antas, commandant de la division portugaise qui opérait en Espagne contre les carlistes, de rentrer en Portugal avec toute la force sous ses ordres. Cette division avait rendu des services très importants à la cause de la liberté et du throne d'Espagne; sa conduite avait mérité les éloges des généraux espagnols et du cabinet de Madrid. Son chef, aussi brave qu'intélligent, avait reçu les plus honorables distinctions.

Pendant sa marche, le vicomte das Antas eut à subir un contre-temps fâcheux, une de ses brigades d'infanterie ayant adhéré aux maréchaux près de la frontière de Traz-os-Montes: ce qui n'empêcha pas le général de marcher par Lamego, sur Porto, où il arriva le 13 septembre, avec le reste de ses forces.

A celles-ci le lieutenant de la reine adjoignit, en plaçant sous les ordres du vicomte das Antas toutes les troupes qu'il avait à sa disposition, lesquelles unies à celles venues d'Espagne, formèrent une belle division.

On entra immédiatement en campagne pour tâcher de battre le baron de Leiria avant l'arrivée des maréchaux. Il se trouvait alors avec ses forces dans la ville de Braga. On se mit en marche le 15. Le vicomte de Sá accompagna la division.

Le même jour, et à peu de distance de Villa Nova de Fama-

lição, on rencontra les avant-postes de l'ennemi. On le culbuta en lui faisant quelques prisonniers, et on continua à marcher en avant. Le 16 on entra à Braga, que le baron de Leiria avait déjà abandonné, en prenant la route de Traz-os-Montes. Il fut suivi par le vicomte das Antas. Le 17 on poursuivit l'ennemi en retraite: et le 18 on rencontra les troupes du baron de Leiria à peu de distance du village de Ruivães, rangées en bataille, occupant quelques collines, ayant en avant une petite rivière, le tout formant une position excellente.

Après une reconnaissance du terrein, le vicomte das Antas fit avancer une forte colonne sur la gauche de l'ennemi. Cette force, commandée par le général Mendes, fut obligée de faire un long détour pour atteindre une hauteur d'où elle put commencer l'attaque avec avantage.

Aussitôt cette manœuvre opérée, le général fit avancer toute la ligne: le centre sous sa direction immédiate, et la gauche sous celle du vicomte de Sá da Bandeira.

Le combat ne fut pas long. Les troupes du baron de Leiria furent mises en complète déroute; en perdant, hors les tués, de 400 à 500 prisonniers et quelques drapeaux. Elles se retirèrent vers la ville de Chaves, poursuivies par l'avant-garde du vicomte das Antas, dont le quartier général resta au village de Boticas [1].

Dans la nuit du 19 au 20 un parlementaire des maréchaux se présenta aux avant-postes. Il était porteur d'une communication du marquis de Saldanha pour le vicomte das Antas, dans laquelle il proposait de mettre fin aux discordes civiles au moyen de quelque accord honorable.

Le vicomte répondit que les maréchaux pouvaient envoyer quelqu'un pour traiter, à la condition toutefois de ne pas faire arrêter les opérations militaires.

Le vicomte de Sá profita de l'occasion pour adresser au duc da Terceira une lettre par laquelle il lui faisait part qu'il venait de recevoir la nouvelle, très importante pour tous les

[1] *Diario do governo* de 1837, nº 227, supplément.

portugais, de l'heureuse délivrance de Sa Majesté la reine, qui avait donné le jour à un prince. Ce prince fut depuis le roi Dom Pedro V, dont la mémoire est si chère à la nation!

Pendant la marche du 20 septembre, le général du génie Azedo se présenta au vicomte das Antas avec autorisation des deux maréchaux pour traiter. Et le vicomte de Sá, d'accord avec celui-ci, s'arrêta au village appelé Casas Novas avec son secrétaire militaire le colonel Costa, du corps du génie [1], et avec le général Azedo, dans le but de conclure la convention demandée.

Le vicomte de Sá fit observer d'abord à ce général, que les choses se trouvaient alors dans un tel état, que les forces des maréchaux n'avaient de choix qu'entre leur entrée immédiate en Espagne, ou bien leur soumission inconditionnelle au gouvernement de la reine: que cependant le vicomte das Antas et lui étaient prêts à accepter cette soumission au moyen d'une convention, afin de faire du bien à leurs anciens camarades compromis dans cette révolte, en leur assurant la conservation de leurs grades militaires et de leur solde.

Les conditions accordées ont été: que les troupes soulevées se mettraient à la disposition du gouvernement; que leurs principaux chefs sortiraient du royaume; que les officiers conserveraient leurs grades militaires, et seraient payés d'après le tarif de retraite.

Cet accord signé par le général Azedo et par le colonel Costa, et approuvé par le vicomte das Antas, ainsi que par les maréchaux duc da Terceira et marquis de Saldanha, fut ensuite ratifié par le vicomte de Sá da Bandeira en sa qualité de lieutenant de la reine dans les provinces du nord du royaume.

On pourrait dire, avec quelque raison, que les pouvoirs de lieutenant de la reine n'allait pas jusqu'au point de ratifier un acte semblable; mais le but de cette convention étant d'assurer le sort des officiers compromis dans la ré-

[1] Il était un officier d'un grand mérite qui est mort étant général de division et commandant du corps du génie.

volte, et contre lesquels il existait alors une grande animosité dans le parti dominant, le vicomte de Sá en prit sur lui la responsabilité de la ratification, dans l'espoir que les cortès ne l'annulleraient pas, en considération des services des généraux qui l'avaient signée; et ce fut en effet ce qui est arrivé.

Les troupes révoltées, réunies près de la ville de Chaves, firent leur soumission au vicomte das Antas; et leurs principaux chefs prirent la route d'Espagne.

Le maréchal Saldanha adressa de Chaves, le même jour, une circulaire aux principaux fonctionnaires qui lui obéissaient, dans laquelle il disait, «qu'ayant eu connaissance à Mirandella du lieu où se trouvaient les forces réunies sous les ordres du baron de Leiria, il s'était mis en marche pour les rejoindre le plus tôt possible; mais qu'en arrivant aux environs de Chaves, il les avait rencontrées se retirant en desordre, à la suite d'un combat avec les troupes du vicomte das Antas, et qu'en vue de ce désastre il avait réuni les principaux officiers, qui tous avaient décidé qu'il était nécessaire de traiter avec le vicomte das Antas pour garantir le sort de tous ceux qui avaient suivi les maréchaux; qu'en conséquence on avait fait la convention dont il envoyait des copies; et que les maréchaux de l'armée, les membres de la régence [1], et différents officiers, ne voulant pas vivre sous le présent régime, avaient décidé de sortir du royaume».

Le duc da Terceira avant son départ pour l'Espagne adressa deux lettres au vicomte de Sá.

La place de Valença fit bientôt sa soumission au gouvernement. Et la révolte militaire fut complètement terminée.

En présence de cet état de choses, le vicomte de Sá adressa une dépêche au ministre de l'intérieur pour le prier de solliciter de la reine sa démission de la charge de lieutenant de

[1] Cette régence nomade s'était elle même constituée à Torres Vedras, et était formée par les deux maréchaux et Mousinho d'Albuquerque, et avait pour secrétaire le général Azedo.

Sa Majesté dans les provinces du nord; ce qui lui fut accordé immédiatement.

Le vicomte das Antas publia à Chaves, le 20 septembre, un ordre du jour, lequel donna lieu à une correspondance diplomatique dont on parlera plus loin.

A cette époque une forte expédition carliste s'avança dans la Vieille Castille; ce que détermina le vicomte de Sá de se rendre à la ville de Bragança, où il pouvait être informé plus promptement des mouvements de l'expédition, laquelle fut bientôt mise en déroute. Dans cete ville le vicomte reçut une lettre du ministre des affaires étrangères, datée du 27, dans laquelle il disait: «La convention m'a paru très bien: il est très honorable pour les deux vicomtes d'avoir pris cette résolution».

Le ministre de l'intérieur lui écrivait que: «La convention était très digne et que le ministère l'approuvait.»

Le gouvernement en apprenant la terminaison de la guerre civile, s'empressa de féliciter l'armée au nom de la reine pour les services qu'elle avait rendus, et quelques officiers et sous-officiers furent promus par distinction en combat.

Une entrevue eut lieu ensuite à Lamego entre le baron de Bomfim, le vicomte das Antas et le vicomte de Sá; les généraux se séparèrent pour se rendre à Lisbonne après avoir préalablement renvoyés les troupes dans leurs cantonnements ordinaires.

Les cortès avaient continué leurs travaux durant la révolte. La discussion des articles de la constitution était avancée. Le 14 octobre l'organisation du sénat fut votée. Ce corps devait être de nomination populaire, ses membres étant élus pour six ans.

Le vicomte de Sá da Bandeira arriva à Lisbonne dans le même jour. Pendant son absence, le 10 août, un nouveau ministère avait été organisé, dont il fut nommé président, sans que pour cette nomination on eût demandé son consentement.

A son arrivée, on voulait qu'il prît possession de cette charge; mais il s'y refusa. Le motif de sa détermination était que

l'organisation donnée au sénat, très bonne en thèse générale, avait de grands inconvénients dans le cas spécial où se trouvait le pays: puisque la nouvelle constitution ayant des ennemis nombreux et puissants, il fallait pour la soutenir un corps permanent intéressé à la défendre, tel serait un sénat nommé par la couronne, et dont les membres choisis immédiatement par le gouvernement, donneraient des garanties à la nouvelle constitution.

Pour faire décider le vicomte de Sá à accepter la présidence du conseil de ministres, la grande majorité des députés au cortès se rendit chez lui; et après une longue discussion, à laquelle prit part le vicomte das Antas, l'on tomba d'accord, que l'on ajouterait un article à la constitution, par lequel la législature suivante serait auctorisée à modifier l'organisation du sénat.

Le 9 novembre 1837, le ministère fut réorganisé sous la présidence du vicomte de Sá, qui prit pour lui les portefeuilles des affaires étrangères et de la marine, le baron de Bomfim celui de la guerre, et Julio Sanches, J. de Campos et João de Oliveira respectivement ceux de l'intérieur, de la justice et des finances.

Pendant le reste de cette année et les deux premiers mois de 1838 les cortès continuèrent la discussion de la constitution et de plusieurs lois, dont quelques-unes étaient d'une grande importance.

Une des premières affaires que le vicomte de Sá a eu à traiter après sa rentrée au ministère a été celle relative à l'ordre du jour du vicomte das Antas mentionnée plus haut. Il contenait des assertions énergiques contre la politique suivie dans les derniers temps par le gouvernement anglais envers le Portugal.

Ce ne fut que par le journal de Porto[1] qui publia ce document que le ministère en eu connaissance. Et il en reçut une si pénible impression qu'il s'empressa d'adresser, le 29 septembre, une circulaire au corps diplomatique, dans laquelle il

[1] *Vedeta da Liberdade.*

déclara qu'il désapprouvait, de la manière la plus positive, ces dites assertions.

Cet ordre du jour fournit au gouvernement britannique une occasion de faire des récriminations au gouvernement portugais, quand c'était celui-ci qui avait des motifs pour les présenter; puisque, depuis septembre 1836, les agents anglais n'avaient pas cessé de se mêler des affaires de Portugal, et cela jusqu'à la terminaison de la guerre civile.

Les deux extraits suivants sont une preuve de cette assertion. Pendant la campagne le vicomte de Sá reçut du ministre des affaires étrangères Castro Pereira, une lettre, datée de 5 septembre, dans laquelle il disait: «Lord Howard cherche, par tous les moyens, un motif que puisse justifier l'intervention de l'Angleterre dans nos affaires».

Le 19 du même mois il écrivait: «L'obstination avec laquelle lord Howard continua à provoquer le gouvernement, me fait croire que le gouvernement anglais veut avoir un prétexte pour entervenir dans nos affaires avec la force armée».

Le ministre de la guerre, vicomte de Bóbeda, en ayant demandé des explications au vicomte das Antas, reçut de ce général une réponse, datée du 25 octobre, dans laquelle il disait:

«Ayant été hors de Portugal pendant deux ans, occupé entièrement dans le service de prêter appui avec la division auxiliaire de mon commandement à la cause de Sa Majesté Catholique et à celle de la liberté de l'Espagne, je me trouvais à une grande distance du théatre des discordes civiles de notre patrie, quand la révolution de septembre de 1836 a eu lieu, ainsi que les événements de novembre de la même année, et la dernière révolte, laquelle, allumant le feu de la guerre civile en Portugal, priva aussi le gouvernement de Sa Majesté Catholique de l'appui que lui prêtait la division portugaise.

«L'attitude prise par les forces britanniques stationnées dans le Tage pendant les événements de novembre de 1836; les assertions de la presse périodique de l'Europe; les com-

munications, bien que non-officielles, reçues par moi de Portugal, d'Espagne, de France et d'Angleterre ; celles que m'ont été faites par les agents du parti appelé chartiste, quand celui-ci sollicitait mon appui; la manière scandaleuse dont quelques sujets britanniques se sont conduits en prêtant des services à ce même parti, tout m'a fait penser que cette faction été favorisée par le ministère britannique, et que de cette circonstance était conséquence l'obstination que le même parti a montrée dans ses plans, et l'importance qu'il s'attribuait à soi-même malgré la connaissance qu'il avait de ne point posséder les sympathies du peuple portugais.

«Dominé par ces impressions, j'ai adressé de Chaves aux soldats sous mes ordres une proclamation, quand encore s'y trouvaient présents les blessés et les mutilés dans le combat de Ruivães; quand venait de terminer une lutte fratricide, dans laquelle avaient cessé d'exister tant de braves militaires; dans le moment d'un triomphe complet, mais pénible, ayant été obtenu sur des compatriotes, dont plusieurs étaient mes amis, mes anciens camarades, avec lesquels, pendant longtemps et sous le même drapeau j'avais marché au combat; dont quelques-uns étaient les chefs les plus distingués de l'armée, lesquels, à cette même heure, marchaient pour la terre étrangère dans une nouvelle émigration.

«Dans ce moment, en proie à tant de réflexions, ma plume pourrait tracer quelques expressions moins convénables. Mais il ne fut pas, ni ne pouvait jamais être, mon intention de me servir de termes qui de quelque manière que ce fut, eussent une tendance à affaiblir la bonne harmonie qui existe entre le gouvernement de Sa Majesté et le gouvernement britannique; et si dans ma proclamation se trouve quelque chose que l'on puisse considérer dans ce cas, je prie votre excellence de présenter à Sa Magesté l'expression de mon sentiment de régret pour m'avoir servi d'expressions que son gouvernement a desapprouvées.»

Le ministre Castro Pereira transmit le 4 novembre cette explication du vicomte das Antas à lord Howard. Et celui-ci, dans une lettre confidentielle du 12, disait au vicomte de Sá,

déjà ministre des affaires étrangères, que, «en considération des circonstances spéciales du vicomte das Antas, comme un *élément d'ordre,* et de ses dispositions avérées de loyauté envers la couronne, il recommanderait à son gouvernement de regarder cette affaire comme terminée».

Le 12 décembre suivant, le vicomte de Sá reçut une note dans laquelle lord Howard faisait différentes observations dans le but de montrer que son gouvernement, offensé par l'ordre du jour du vicomte das Antas, avait le droit d'exiger une satisfaction plus complète que celle qui lui avait été transmise. Mais qu'il l'acceptait, en attention aux circonstances dans lesquelles se trouvait alors le gouvernement de Portugal.

CHAPITRE III

1838

Faction turbulente organisée — Club à l'arsenal de la marine — On cherche à prévenir des désordres — Mouvements de la faction le 4 mars — Interpellation aux cortès — Mouvements du 9 mars — Mesures prises par le gouvernement — Démissions des chefs — Trois des ministres se retirent — Observations du général Goblet sur ces mesures — Réponse à ces observations — Mouvements de la faction le 13 mars — Opérations militaires — Interpellations aux cortès — Le vicomte de Sá lit les rapports officiels sur ces événements — Il présente ses observations — Réorganisation du ministère le 22 mars — La reine prêta serment à la constitution le 4 avril — Opinions des ministres d'Angleterre et de Belgique à Lisbonne sur cette constitution — Réalisation du programme du 10 septembre 1836 — Changements dans le ministère le 17 avril — Ambassade pour assister au couronnement de la reine d'Angleterre — Lettre du duc de Palmella — Extraits de quelques lettres du roi Léopold de Belgique — Procession de la Fête-Dieu — Désordres après la procession — Coup de bayonnette — Rétablissement de l'ordre — Lettres du général Goblet au vicomte de Sá — Décret pour l'élection de sénateurs et députés — La reine donna le jour à un prince — Réunion extraordinaire des cortès.

A cette époque il s'était organisé à Lisbonne une faction active et turbulente, dont le centre d'action s'était établit à l'arsenal de la marine ; et dont les membres ostensifs les plus marquants étaient França, capitaine lieutenant, inspécteur de cet arsenal, le capitaine de frégate Limpo, major général de la marine, et Soares Caldeira, député, et administrateur général, ou gouverneur civil, du district de Lisbonne. Le premier était encore chef d'un bataillon formé d'ouvriers de l'arsenal, le second dirigeait la flote et le troisième avait la direction de la garde nationale de la capitale. Et il n'était pas

douteux que quelques autres députés n'eussent des rapports avec cette faction.

Le gouvernement était averti de ce qui se passait dans le club de l'arsenal par des individus que assistaient à ses réunions. Un de ceux-ci était un juif qui, pendant la guerre civile, avait servi comme commissaire, sous les ordres du vicomte de Sá, auquel il envoyait des informations intéressantes écrites en arabe [1].

Le vicomte de Sá fit appeller chez lui les trois fonctionnaires ci-dessus nommés. Il les conseilla à se tenir dans les limites de la loi, en observant que leur conduite faisait un grand tort à la cause de la révolution; et il ajouta qu'aucun gouvernement, ne pourrait permettre qu'une force armée quelconque eût la prétention de dicter ses volontés aux pouvoirs de l'état; et qu'ils devaient être sûrs que toute tentative que l'on fît contre l'ordre public serait réprimée avec vigueur.

Ils répondirent en faisant des excuses. Le major général Limpo demanda la démission de ses fonctions, qui lui fut accordée immédiatement; l'administrateur général Soares Caldeira, déclara qu'il allait présenter sa démission au ministre de l'intérieur, ce qu'il ne fit pas; quant à l'inspécteur de l'arsenal França, il ne parla pas de se rétirer à la vie privée.

Le 4 mars étant le premier dimanche du mois, les bataillons de la garde nationale de Lisbonne se réunirent pour la revue mensuelle, prescripte par la loi. Et comme il s'agissait alors d'une modification ministérielle, quelques individus, voulant profiter de l'occasion de la revue, proposèrent qu'une exposition respectueuse fut présentée à la reine, afin de prier Sa Majesté de choisir pour former son ministère des individus qui offrissent des garanties à la révolution de septembre: d'autres observèrent, qu'on pourrait bien présenter cette exposition, mais quelle ne devait pas être faite au nom de la garde nationale.

[1] C'était David Pacifico dont le nom, quelques années plus tard, a figuré dans des correspondances diplomatiques, à cause des réclamations exagérées faites en sa faveur à la Grèce, par le gouvernement anglais.

Cette opinion prévalut. Et les bataillons se séparèrent en bon ordre; à l'exception cependant d'un, qui fut dissous plus tard, et du bataillon de l'arsenal, qui resta sous les armes pendant vingt-quatre heures, mais qu'à la fin se sépara au moyen de la persuasion.

Le lendemain, le ministre de l'intérieur, Julio Sanches, présenta aux cortès un rapport sur les événements de la veille: il fit l'éloge de la garde nationale en général, en ajoutant, que le ministère ferait exécuter les lois.

Dans cette même séance on demanda aux ministres s'ils avaient la force nécessaire pour maintenir Sa Majesté la reine dans l'inviolabilité de ses prérogatives et le congrès national dans sa pleine liberté.

Le vicomte de Sá da Bandeira répondit que le gouvernement croyait avoir la force suffisante pour maintenir la constitution, l'ordre public, l'auctorité de la reine et la liberté du congrès; et qu'aussi longtemps, que ce ministère existerait, la loi serait exécutée: et que si quelqu'un par ses actes osait l'enfreindre, le gouvernement, de son côté, le ferait rentrer dans le devoir, soit par le moyen de la persuasion, soit par celui de la force.

Cette déclaration reçût l'approbation générale du congrès.

Dans la même séance le député Derramado informa les cortès que Sa Majesté la reine l'ayant chargé d'organiser un ministère, il n'avait pas pu réussir à le former.

Par un décret daté du 7 mars, la reine donna la démission d'administrateur général du district de Lisbonne à Soares Caldeira, qui fut remplacé par le député Costa Cabral.

Cette mesure fit éclater le mouvement qui se préparait depuis quelque temps; et le 9 mars au point du jour, le bataillon de l'arsenal, commandé par l'inspecteur França, était sous les armes.

Pendant la nuit précédente une partie de la garde nationale s'était réunie à l'arsenal, suivie d'un nombre considérable d'individus non-enrolés dans cette garde.

Le gouvernement avait fait placer de suite dans le voisina-

ge de l'arsenal des troupes de ligne, ayant à leur tête le lieutenant général vicomte de Reguengo, commandant de la division militaire territoriale. Le vicomte de Sá da Bandeira et le baron de Bomfim étaient avec ces troupes. Un navire de guerre fut embossé devant l'arsenal.

Tandis que l'on cherchait à soumettre les soulevés, le vicomte de Sá reçut une lettre du marquis de Santa Iria, chambellan de la reine, dans laquelle il demandait, de la part de Sa Majesté, si le vicomte croyait convenable la présence du roi auprès des troupes. La réponse du vicomte fut, que la présence du roi serait inconvenable; puisque toute la responsabilité pour les mesures de repression que l'on serait obligé de prendre, et de l'odieux que l'esprit de parti tâcherait de rejetter sur elles, devait appartenir exclusivement aux ministres que les avaient ordonnées. Le roi resta au palais de Necessidades; et aucun parti n'a pu lui attribuer la responsabilité des conséquences des mesures prises.

Le gouvernement, ne voulant employer la force qu'à la dernière extremité, fit tous les efforts pour persuader les gens réunis à l'arsenal à se disperser tranquillement. Plusieurs heures se passèrent ainsi en pourparler.

Accédant à une des demandes des séditieux, le géneral commandant leur accorda, qu'ils évacuassent l'arsenal avec leurs armes, en même temps que les troupes se retireraient dans leurs casernes: et promit que les personnes compromises dans ces événements ne seraient pas persécutées. Il signa avec leurs délégués une espèce de capitulation; qui, avec l'approbation du gouvernement, fut de suite mise à exécution: et l'arsenal fut évacué sans effusion de sang.

Dans le même jour, par décrets de la reine, le bataillon de l'arsenal fut dissout, et l'inspecteur França fut démis de son emploi.

Et dans la même date la reine accorda la démission demandée auparavant par trois des ministres; savoir, le baron de Bomfim, Julio Sanches et Alexandre de Campos.

Le ministère resta alors réduit à deux personnes: le vicomte de Sá avec les porte-feuilles des affaires étrangères, de

la guerre et de la marine et colonies; et João d'Oliveira avec ceux des finances, de l'intérieur et de la justice.

Le parti chartiste blâma sévèrement les concessions faites aux séditieux de l'arsenal; il voulait, probablement, que ceux-ci fussent obligés par la force à se soumettre, afin d'avoir une sorte de revanche pour les échecs soufferts à Belem et à Ruivães. Et le général Goblet, qui à cette époque se trouvait à Lisbonne, paraît avoir partagé cette opinion, en disant dans son livre que «le vicomte de Sá avait passé sous les fourches caudines des insurgés».

Cette assertion est tout-à-fait inexacte. Le vicomte de Sá et ses collègues voulaient obliger les séditieux à se soumettre à l'obéissance des lois sans avoir recours à la force. Ils voulaient maintenir l'ordre public, et pour cela il était indispensable que le bataillon de l'arsenal fût dissout et que son commandant fût privé de toute autorité, et ils voulaient atteindre ce but sans effusion de sang. Les insurgés occupaient l'édifice de l'arsenal, qui, dans cette occasion pourrait être considéré comme une vraie forteresse, ayant des fenêtres grillées d'où ils pouvaient tirer, sans danger pour eux, sur les troupes qui en approcheraient, et une grande porte de fer, que ne pourrait être enfoncée que par de l'artillerie placée sur une petite place .où les artilleurs nécessaires à son service seraient infailliblement tués par les balles tirées des fenêtres de l'édifice. Les séditieux étaient nombreux et ils avaient des armes et des munitions suffisantes pour se défendre.

Le navire de guerre embossé devant l'arsenal pourrait, sans doute, tirer à mitraille dans l'intérieur de cet établissement; mais cela n'aurait que peu d'influence quant à la défense de l'édifice.

Par la concession faite aux révoltés on a obtenu l'évacuation de l'arsenal, sans avoir à regretter aucun malheur. Et c'est ce que le gouvernement désirait, et qu'il a obtenu en employant la prudence exigée par les circonstances.

La concession faite aux insurgés de sortir avec leurs armes était semblable à ce que, dans une guerre régulière, on accor-

de quelquefois aux troupes en garnison dans une place de guerre qui capitule.

Dans les discordes civiles, les chefs ont à remplir un devoir moral: celui d'éviter, autant que possible, que le sang de leurs compatriotes soit versé. Et dans cette circonstance ils accomplirent ce dévoir, sans se préoccuper de l'opinion qu'en formeraient les diplomates étrangers, qui, à cette époque, s'entremettaient dans les affaires intérieures de Portugal, et dont les conseils furent parfois aussi nuisibles à ce pays qu'ils l'ont été à la couronne.

Le gouvernement progressiste agit le 9 mars, envers les insurgés de l'arsenal, avec une indulgence pareille à celle qu'il avait exercé envers d'autres insurgés après les événements de Belem et de Ruivães.

La tranquillité et l'ordre public eussent été complètement rétablis à dater de ce jour, si l'esprit anarchique n'avait pas préparé les faits qui eurent lieu le 13 du même mois.

D'un côté les partisans des séditieux déclamaient contre les décrets de le dissolution du bataillon des ouvriers de l'arsenal et de la démission de l'inspecteur França, en assurant que ces mesures étaient des infractions aux conditions accordées; dont la quatrième disait: «qu'on ne pourrait à l'avenir prendre des mesures hostiles, de quelque nature qu'elles fussent, contre les individus qui avaient prit part aux événements des derniers jours»; et ils résistaient à l'exécution de ces deux décrets.

De sa part, l'autorité avait la conscience d'avoir agit selon son droit, car on n'avait pas promis de maintenir le bataillon de ces ouvriers organisé comme il l'était en ce moment, ni pris l'engagement de conserver dans l'emploi d'inspecteur de l'arsenal l'individu qui occupait alors ce poste.

Dans la séance du congrès du 10 mars, le député Leonel Tavares en interpellant le président du conseil, dit qu'il lui paraissait qu'il y avait eu une violation des conditions accordées à la force réunie à l'arsenal, dans la dissolution de ce corps, qui avait rendu tant de services à la révolution.

Le vicomte de Sá répondit que la dissolution devait être

considérée par rapport à la discipline militaire. Que lui, vieux soldat, étant habitué à obéir et à être obéi, ne pouvait laisser de reconnaître que la subordination est une nécessité absolue, sans laquelle il ne peut y avoir ni armée, ni ordre ni liberté *(approbation dans la chambre)*. Qu'il était nécessaire que les forces de la nation, quelles que fussent leurs dénominations, eussent la conviction que leur premier devoir est l'obéissance à la loi *(approbations)*. Que ceux qui étaient enrôlés dans ces forces, jouissaient, sans doute, de leurs droits comme citoyens, mais comme militaires ils avaient certaines obligations à remplir. Que le corps en question avait, par quelques-uns de ses actes, manqué à ce qui exigent les lois de la discipline. Que le gouvernement reconnaissait les grands services que ce corps avait rendus *(approbation)*, et qu'on lui devait en grande partie, le triomphe obtenu en novembre de 1836 *(approbation)*; qu'il n'a été dissous qu'en conséquence de fautes militaires que ne devaient pas rester impunies. Que le gouvernement n'avait jamais entendu se priver des services des citoyens qui composaient ce bataillon, lesquels pouvaient continuer à les prêter dans un autre corps sous une nouvelle dénomination, et que la révolution de septembre avait en eux un fort appui *(approbation générale)*.

Les jours suivants l'auctorité fit tous les efforts pour calmer les esprits, cherchant par des conseils prudents et par d'autres moyens à obtenir que la tranquillité publique ne fût pas altérée; mais elle n'obtint aucun résultat, et l'effervescence augmentait toujours.

Dans la nuit du 12 au 13, des portions considérables des bataillons de la garde nationale se réunirent dans leurs quartiers respectifs sans autorisation du gouvernement.

Le 13 mars, l'administrateur général Costa Cabral communiqua officiellement au gouvernement, qu'il croyait que le principal motif de l'agitation était la publication des décrets par lesquels le bataillon de l'arsenal était dissous et l'inspecteur França démis.

[1] *Diarios do governo* de 1838, n°s 59 et 60, 9 et 10 du mars.

A cette information il ajoutait, que lui-même avait fait réunir la veille les commandants de la garde nationale pour les entendre sur l'état des choses; et qu'ils avaient demandé la révocation des deux décrets. A quoi il répondit qu'il savait que l'on préparait un projet de loi que serait présenté aux cortès sur la réorganisation du bataillon; mais que, quant à la démission de l'inspecteur, Sa Majesté la reine était déterminée à maintenir les prérogatives que la constitution accordait à la couronne [1]. Et il disait encore que França ayant été appelé à la réunion, y avait déclaré «que le peuple de Lisbonne qui le considérait comme le plus ferme appui de la révolution de septembre, était décidé à le soutenir dans son emploi, et qu'il ne donnerait exécution au décret de sa démission, que lorsque ce même peuple lui aurait fait connaître qu'il devait renoncer à exercer son emploi».

Et il disait encore que les mêmes commandants de la garde nationale avaient déclaré que ne pouvant pas répondre de leurs corps, ils étaient déterminés à donner leur démission; et qu'ils avaient décidé entre eux de nommer une députation pour aller demander à Sa Majesté la révocation des deux décrets.

L'administrateur général ajoutait que l'on continuait à préparer un mouvement général; et qu'il était indispensable que le gouvernement prît toutes les mesures nécessaires pour la conservation de l'ordre.

Le président du conseil ayant fini de lire ce rapport au congrès, ajouta: Qu'une députation composée de quatre commandants des bataillons de la garde nationale avait été au palais pour prier Sa Majesté, au nom de leurs camarades, de vouloir bien révoquer ces deux décrets, en disant que cela serait le seul moyen d'éviter une révolution, et que si la révocation demandée n'avait pas lieu, ils résigneraient leurs grades puisqu'ils se considéraient sans force pour se faire obéir [2].

Le gouvernement voyant qu'il n'était plus douteux que l'on

[1] *Diario do governo* nº 65 de 16 mars 1837.

[2] *Diario do governo.*

voulait, par le moyen de la force, attenter contre la constitution, l'autorité du throne et les droits du congrès constituant, considéra qu'il était de son devoir rigoureux d'empêcher le mouvement que les commandants des bataillons de la garde nationale eux-mêmes déclaraient être inévitable.

En conséquence de cette conviction, le vicomte de Sá da Bandeira ordonna au lieutenant général vicomte de Regnengo de réunir, le 13 matin, les troupes de ligne dans la place d'Estrella.

On publia le même jour une proclamation de la reine, par laquelle Sa Majesté appelait le concours des citoyens pour la défense des lois et de l'ordre public.

Le président du congrès dans la séance de ce jour, à onze heures et demie, declara qu'ayant été informé par le président du conseil de ministres que la patrie se trouvait en danger, il avait convoqué les députés pour se réunir à huit heures du matin au palais de la reine, afin de déclarer à Sa Majesté que les députés de la nation étaient fermement résolus à soutenir la dignité et les prérogatives de la couronne ainsi que les institutions jurées.

Dans cette même séance on discutait avec une grande véhémence les événements de ces derniers jours et l'état de la capitale. Le débat se prolongeant, l'on vit qu'il ne pourrait pas se terminer avant la nuit.

Le vicomte de Sá, qui y était présent, fut alors averti qu'il existait une combinaison entre quelques députés qui sympatisaient avec les gens de l'arsenal, afin de prolonger le débat jusqu'à la nuit; afin d'avoir ainsi le temps nécessaire pour préparer les moyens d'assurer le lendemain le triomphe de l'insurrection.

En effet, on pouvait dans la nuit recevoir des renforts, construire des barricades, chercher à agir sur les troupes et obtenir d'autres recours : ce qui augmenterait les difficultés de la répression, et, peut-être, la rendrait très sanglante.

Pour prévenir une telle éventualité le vicomte de Sá partit immédiatement pour rejoindre les troupes à la place d'Estrella; et ordonna qu'elles se misent en marche. Et en même

temps, il dirigea une lettre au président du congrès, dans laquelle il le priait d'informer la chambre de ce que, la garde nationale continuant à se conserver réunie en différents points de la capitale, malgré les ordres contraires du gouvernement, celui-ci allait employer les moyens à sa disposition pour maintenir l'ordre public.

Les troupes marchèrent en deux colonnes, l'une sous les ordres immédiates du général vicomte de Reguengo, que le vicomte de Sá accompagna, et l'autre sous le commandement du baron de Bomfim, qui noblement avait offert ses services dans cette occasion critique.

Le rapport officiel du général vicomte de Reguengo, daté du 14 mars, que le vicomte de Sá lut dans le congrès pendant la séance de 15, fait voir comment les ordres du gouvernement ont été exécutés et l'insurrection étouffée.

L'ordre donné aux généraux par le vicomte de Sá était de faire disperser les séditieux au moyen de la persuasion ; et de n'employer la force qui après qu'eux mêmes l'auraient employé contre les troupes.

Le lieutenant général dans son rapport dit : «Qu'ayant reçu à deux heures l'ordre du gouvernement de marcher, il avait ordonné au général baron de Bomfim de se diriger à l'arsenal de la marine, en opérant selon les circonstances qui se présenteraient, mais toujours avec modération et prudence : qu'il marcha lui même avec la colonne du général Moura, par les rues de Sainte Isabel et de Saint Pedro d'Alcantara, où se trouvait réunie une petite force des insurgés qui se dispersa à la première intimation qui lui en fut faite ; que la même chose arriva avec la force de la garde nationale que se trouvait près de Sainte Catherine, ainsi qu'avec celle qui était réunie en nombre considérable au camp de Sainte Anne ; qu'en arrivant au largo da Graça, il rencontra un corps nombreux composée de parties de huit bataillons et de l'artillerie de la garde nationale ; que l'administrateur général du district, Costa Cabral, se dirigea sur ce corps, comme déjà il l'avait fait envers d'autres fractions des révoltés, pour tâcher de le faire dissoudre par la persuasion, mais qu'il n'avait pu rien obtenir,

et qu'il avait été sur le point de perdre la vie dans cette occasion; que le président du conseil de ministres s'était rendu au milieu des révoltés, dans le même dessein de les faire rentrer dans leur devoir sans être forcé à en venir à des moyens violents; et que ce ne fut seulement qu'au commencement de la nuit qu'ils abandonnèrent le largo da Graça en descendant la calçada de Saint André; qu'en arrivant à la rua da Mouraria, et à la demande des insurgés, le président du conseil, se mit à leur tête, avec l'espoir de les faire se disperser au moyen de la persuasion; et que en arrivant à la place du Rocio ils se rangèrent en ligne, que lui, vicomte de Reguengo, marchant à leur arrière garde, à la tête des troupes, en s'approchant de place du Rocio, fut empêché d'avancer par une partie de soulevés: et que pendant que quelques officiers des troupes sous ses ordres s'efforçaient de les convaincre à rentrer tranquillement chez eux, une décharge de mousqueterie provenant du côté du palais du comte d'Almada et de quelques fenêtres voisines, tirée sur les troupes de son commandement, avait donné lieu à ce qu'on y répondit, en engageant ainsi une fusillade avec la garde nationale que se trouvait au Rocio, en conséquence de laquelle les insurgés se débandèrent complètement, et que, dans cette occasion, lui général fut blessé légèrement et eut son cheval tué. Que la colonne du général baron de Bomfim avait été également forcée à prendre des mesures énergiques, puisqu'en arrivant près de l'ancient convent de Jesus, quartier du 15e bataillon de la garde nationale, on avait fait feu des fenêtres sur elle, et qu'un officier du 10e regiment d'infanterie avait reçu un blessure, très grave; et qu'alors il n'avait pas plus été possible de contenir ce corps qui voulut venger immédiatement l'offense qu'il avait reçue; que cette colonne occupa l'arsenal de la marine sans résistence, et que ce fut seulement près de la place du Rocio que de nouveau elle eut besoin de repousser aggression par aggression; qu'à la fin du jour, toutes les troupes se réunirent sur la place du commerce, d'où elles furent dirigées sur les points que leur furent marqués; que depuis, la tranquillité publique ne fut plus altérée; et qu'on avait souffert quel-

ques pertes d'un côté et de l'autre tant en morts qu'en blessés».

Le président du conseil lit ensuite le rapport de l'administrateur général de la même date.

Il disait: «Qu'en exécution des ordres qu'il avait reçu, il avait accompagné le général chargé de disperser la partie de la garde nationale qui s'était réunie contre les ordres du gouvernement; que toutes les fois qu'il lui fut possible, il a cherché par le moyen de la persuasion à faire dissoudre les insurgés; qu'il a trouvé de la résistance dans ceux qui étaient dans le largo da Graça; qu'il est entré parmi eux et a été bien reçu par quelques-uns, mais que d'autres l'ont insulté et menacé de mort; que les troupes de la ligne ont observé la plus grande discipline; que ce fut seulement après que les révoltés eurent fait feu sur elles, que leurs commandants ont ordonné d'y riposter».

Le président du conseil continua disant:

«Il serait impossible d'user de plus d'indulgence que celle qu'a été employée envers les séditieux. Moi-même j'ai parlé avec eux plusieurs fois. Au largo da Graça j'ai été parmi eux et j'ai été très bien reçu; et ils m'ont demandé de les accompagner en leur marche jusqu'à la place du Rocio, ce que j'ai fait en me plaçant à leur tête. En arrivant à cette place, j'ai ordonné aux commandants de se réunir afin de déterminer la dispersion des bataillons. Ce fut au moment où l'on commençait à s'occuper de cet objet qu'eut lieu la fusillade qui mit fin à la conférence.»

Le président du conseil termina son exposition en disant: «Messieurs, il est nécessaire de sortir de l'état où nous nous trouvons. Il faut que la constitution déjà faite, soit jurée. C'est le désir de Sa Majesté la reine; c'est le désir de la nation, qui espère qu'elle sera la base d'un meilleur avenir *(approbation générale dans le congrès)*».

Le 22 mars le ministère fut réorganisé de la manière suivante: le vicomte de Sá da Bandeira, président du conseil avec les porte-feuilles des affaires étrangères et ceux de la guerre et de la marine; Fernandes Coelho pour l'intérieur,

Duarte Leitão pour la justice, et João d'Oliveira pour les finances.

Le 4 avril 1838, jour anniversaire de la naissance de la reine Dona Maria II, eut lieu la séance solennelle des cortès dans laquelle Sa Majesté prêta serment à la nouvelle constitution de la nation portugaise. Ensuite le roi Dom Fernando le prêta également.

Dans son discours, la reine promit d'exécuter et faire exécuter la constitution; annonça la publication d'un décret d'amnistie générale, et déclara la clôture de la séance législative des cortès générales extraordinaires et constituantes de la nation portugaise.

Cette constitution que la reine venait de jurer était, dans quelques-unes de ses dispositions, plus libérale que la charte constitutionnelle décretée en 1826 par l'empereur Dom Pedro; telle était, par exemple, l'organisation d'un sénat électif au lieu d'une chambre de pairs héréditaires, imitation de la chambre des pairs établie par le charte constitutionnelle donnée à la France en 1814 par Louis XVIII.

L'empereur lui-même avait reconnu le vice d'une telle organisation. Ainsi, après son retour en Portugal, il disait que s'il eût bien connu l'état da la société dans ce pays, quand il s'occupait de la rédaction de la charte constitutionnelle, il aurait établi un sénat à vie, comme il l'avait fait dans la constitution du Brésil.

Aujourd'hui la réforme à faire c'est de substituer à la chambre des pairs un sénat semblable à celui que la constitution de 1838 avait institué.

Comme les ministres d'Angleterre et de la Belgique à Lisbonne ont joué un rôle remarquable par leur hostilité à la révolution de septembre, il ne sera pas hors de propos de faire connaître leurs opinions sur la constitution discutée et approuvée par un congrès élu sous l'influence de la même révolution.

Lord Howard de Walden écrivant au vicomte de Sá da Bandeira le 24 juillet de 1838, lui disait: «J'ai examiné la nouvelle constitution; elle est beaucoup meilleure que je n'avais pensé en lisant sa discussion aux cortès».

Le général Goblet transcrit dans son livre une partie du message adressé à la reine par les cortès quand la nouvelle constitution lui fut présentée. On y disait: «Votre Majesté trouvera dans ce pacte la liberté et l'indépendance du pays conciliées avec les attributs et les prérogatives du pouvoir royal, et les droits du peuple avec le respect et l'obéissance dus au monarque comme chef de l'état».

Et le général ajouta: «Ce langage caractérisait parfaitement l'idée qui avait présidait à la rédaction du nouveau statut, œuvre de transition entre la constitution démocratique de 1822 et la charte octroyée par Dom Pedro».

Ces témoignages des deux ministres plénipotentiaires sont la démonstration la plus évidente de ce que le programme que le vicomte de Sá da Bandeira avait présenté à la couronne le 10 septembre de 1836, et que fut accepté par Sa Majesté, avait été exécuté, malgré les événements de Belem, malgré la révolte militaire de 1837, ainsi que les mouvements anarchiques de 1838.

Et si cette transition s'est réalisée, cela fut résultat de l'adhésion que tous les ministères, qui se sont succédés depuis le mois de septembre de 1836, ainsi que les cortès constituantes, ont prêté à ce programme.

Les mêmes témoignages des deux plénipotentiaires montrait encore que de l'intervention étrangère dans les affaires intérieures du Portugal qu'a eu lieu en 1836 et 1837, le seul résultat a été l'encouragement des menées qu'ont produit la guerre civile, dont les conséquences ont été, le sang répandu et bien d'autres calamités pour ce pays; et aussi le développement de l'esprit de méfiance envers la couronne, que la tentative de Belem avait fait naître et que la révolte militaire de 1837 n'a fait qu'accroître.

Si l'influence étrangère se fut exercée dans un esprit de conciliation entre les partis dissidents, elle aurait pu faire du bien, mais par la manière comme elle a été employée elle n'a fait qu'exciter la discorde.

On voit dans le livre du général Goblet la manière dont agissait l'influence diplomatique, et comme elle concourait à

entretenir la défiance de la couronne envers les ministres, qui servaient avec loyauté ses intérêts en même temps qui ceux de la liberté de leur pays.

Les ministres savaient parfaitement ce qui se passait; mais dans l'intérêt de la couronne et dans celui de l'ordre public ils feignaient tout ignorer. Si des faits semblables avaient eu lieu dans des temps ordinaires, leur devoir aurait été de donner leur démission. Mais dans la situation où les choses se trouvaient alors, ce serait une faute très grave de leur part que d'abandonner le pouvoir; puisque la reine aurait été obligée de les remplacer par des hommes dont les opinions étaient moins favorables à ce que l'œuvre de la transition constitutionnelle, dont les cortès s'occupaient à cette époque, fut résolue d'une manière aussi convenable pour la couronne et les intérêts publiques, qu'elle l'a été dans la nouvelle constitution.

Quelques jours après la promulgation de la nouvelle constitution, le journal officiel publiait des décrets par lesquels la reine accordait le titre de comte aux généraux vicomte de Reguengo et vicomte das Antas, et celui de vicomte au baron de Bomfim.

On lit dans le livre du général Goblet, que dans la même occasion, une distinction semblable fut accordée au vicomte de Sá da Bandeira. Cela est vrai; mais le diplôme[1] que la conférait ne fut jamais publié, en conséquence de la prière faite à Sa Majesté par le vicomte, de lui permettre de ne pas accepter l'honneur qu'elle avait daignée lui accorder, afin de ne pas altérer la ligne de conduite, toujours suivie par lui, de ne pas recevoir de faveurs de la couronne, pendant tout le temps qu'il resterait au ministère.

Le 17 avril eut lieu la reorganisation du ministère, qui resta composé du vicomte de Sá président avec les porte-feuilles des affaires étrangères et de la marine, le juge de la cour d'appel à Lisbonne, Fernandes Coelho, avec celui de l'intérieur,

[1] Ce diplome signé par la reine fut contre-signé par le ministre Fernandes Coelho.

Duarte Leitão, juge du tribunel suprême, avec le département de la justice, le vicomte de Bomfim et l'ancien ministre M. A. de Carvalho [1] avec celles de la guerre et des finances.

Comme le couronnement de la reine Victoria devait avoir lieu à Londres dans le mois de juin de cette année, Sa Majesté la reine Dona Maria choisit le vicomte de Sá da Bandeira pour assister à cette cérémonie, en qualité de son embassadeur extraordinaire.

Ce choix était assurément très honorable pour le vicomte : cependant quelques jours après qu'il fut fait, et avec le consentement de ses collègues, il pria Sa Majesté de permettre que le duc de Palmella, qui à cette époque se trouvait en France retiré des affaires politiques, fut nommé. La reine y ayant consenti, le vicomte écrivit au duc pour lui offrir, au nom de Sa Majesté, l'ambassade à Londres.

La traduction de sa réponse, datée de Paris le 9 mai 1838, est la suivante :

«J'ai reçu la lettre que votre frère Antonio m'a apportée, et dont le contenu (que, pour ce qui vous regarde m'oblige beaucoup) m'a causé beaucoup d'hésitation. Toutefois je me suis décidé à accepter l'honneur que Sa Majesté a bien voulu me faire, ne pouvant pas résister à la satisfaction de la représenter encore une fois dans la même cour où, pour servir sa cause et celle de la nation portugaise, j'ai autrefois passé par tant et de si pénibles travaux.»

Par ce choix, la reine montrait la considération dans laquelle elle avait les services rendus par le duc à sa cause, laquelle était en même temps celle des institutions libérales.

Bien d'autres personnes ont prêté leur concours au triomphe de cette cause, tels que les généraux duc da Terceira et duc de Saldanha et les amiraux Sartorius et Napier : mais sans celui du duc de Palmella, qui pour le rendre, se trouvait dans une situation toute exceptionnelle, l'île Terceira, le seul point de toute le monarchie portugaise où le drapeau libéral a flot-

[1] Il fut nommé plus tard baron de Chancelleiros.

té depuis l'année 1828 jusqu'au milieu d'avril de 1831, n'aurait pu se soutenir faute de moyens; et la perte de cette île eût amené la reconnaissance du gouvernement de Dom Miguel par les puissances étrangères.

Aux noms qui viennent d'être cités, il faut ajouter ceux de deux plénipotentiaires de l'empereur du Brésil; le marquis de Rezende, ministre à Vienne, et le vicomte d'Itabayana, ministre à Londres.

Le duc de Palmella, en acceptant l'ambassade, déclara qu'il désirait que toutes les dépenses de cette mission restassent à sa charge. Et le diplome royal de sa nomination, daté du 26 mai, rapporte et loue cet acte de générosité.

Le vicomte de Sá n'avait jamais su que le roi Léopold I, eût pensé à lui pour assister au couronnement de la reine Victoria. Ce ne fut que plus de trente ans après que cette cérémonie eut lieu, qu'il l'a apprit par le livre du général Goblet.

Les extraits suivants de cet ouvrage éclaircissent ce point:

«Le 23 mars 1838, le roi Léopold écrivait de Bruxelles au général Goblet, ce qui suit:

«Sá[1] me paraît d'après sa conduite, un homme des plus dangereux, il faudrait, autant que possible le mater, et ne pas lui laisser jouer le rôle de dictateur qu'il a rempli jusqu'à présent.»

Le 17 avril le roi écrivait de Bruxelles au général:

«Il me semble absolument nécessaire qu'on envoie le comte de Sá à Londres, pour le couronnement de la reine. J'insiste sur cela, et je veux avec plaisir lui donner le grand cordon, s'il reste un peu à Londres.»

Le 28 avril le roi écrivait encore au général:

«Je crois qu'il est indispensable d'envoyer le comte de Sá sans perte de temps à Londres[2].»

Dans l'année de 1838 la Fête-Dieu tombant le 14 juin, la procession d'usage devait avoir lieu à Lisbonne ce même jour.

[1] Le vicomte de Sá da Bandeira.

[2] Voyez pages 382, 384 et 387.

Le gouvernement sachant que les agitateurs avaient le projet de saisir cette occasion pour faire des désordres prit des mesures de précaution.

Conformément à la pratique, toutes les troupes en garnison dans la capitale devaient assister à la cérémonie ; on y fit paraître aussi une partie de la garde nationale.

Le roi Dom Fernando, la cour, les ministres, acompagnèrent la procession depuis sa sortie de la cathédrale jusqu'à sa rentrée dans ce même temple.

Durant tout ce temps aucun désordre n'eut lieu. Mais après que le roi fut sorti de l'église, et qu'un grand nombre de personnes s'étaient retirées ; et au moment où l'ancien ministre d'état Silva Carvalho allait monter en voiture, on entendit des cris contre lui, ainsi que des vivat à la constitution de 1822.

Le vicomte de Sá et le vicomte de Bomfim, qui se trouvaient sur la place de la cathédrale, cherchèrent à la faire évacuer ; à cet effet ont fit venir un bataillon de chasseurs qui était dans le voisignage, et la tranquillité se rétablit en peu de temps.

Ensuite, l'administrateur général Costa Cabral, prit Silva Carvalho dans sa propre voiture, pour le conduire chez lui.

Le bataillon se mit en marche pour rentrer en quartier. Le vicomte de Sá partit également ; mais en arrivant à la rua Augusta, sa voiture fut arretée par quelques personnes, qui lui dirent que l'administrateur général était suivi dans cette même rue, par une foule considérable d'individus qui vociferaient contre lui et contre Silva Carvalho.

Le vicomte envoya immédiatement ordre au dit bataillon pour venir le rejoindre ; et marcha de suite, pour rencontrer les deux persécutés. Il les trouva dans une maison située à la rua dos Fanqueiros, à la porte de laquelle étaient dejà deux soldats de la garde municipale, venus d'un poste voisin. Les séditieux, n'ayant pas pu acompagner la voiture, n'y étaient encore qu'en très petit nombre.

Le vicomte, après avoir parlé avec les deux réfugiés, vint se placer à la porte de la maison [1] pour chercher à en défen-

[1] Elle a le nº 262, et fait coin avec la travessa de Santa Justa.

dre l'accès. Le nombre des individus qui voulaient y entrer augmentait à chaque instant, en même temps que leur tenacité se manifestait. Cependant le vicomte de Sà, aidé par les deux soldats de la garde municipale, avait pu en défendre l'entrée pendant quelques minutes. Alors, un des plus obstinés, voulant forcer le passage, prit sa bayonnette des deux mains, et en asséna un coup contre la poitrine du vicomte avec une telle violence qu'il en eût été renversé si les soldats ne l'avaient soutenu. Toutefois la bayonnette brisa la décoration qu'il portait, et lui fit en outre une légère blessure dans la direction du cœur.

Quelques moments après, le bataillon de chasseurs étant arrivé, le vicomte fit évacuer la rue, disperser le rassemblement, de sorte que la tranquillité fut bientôt complètement rétablie.

Pendant que la procession avait lieu, un nombre considérable d'individus appartenant à quelques uns des bataillons de la garde nationale de Lisbonne, avaient paru armés dans les rues de la ville, sans avoir reçu aucun ordre pour cela; plusieurs d'entre-eux poussant des cris séditieux, et provoquant la désobéissance aux lois. Tel fut le motif déclaré dans un décret de la reine publié le lendemain, le 15 juin, que ordonnait la dissolution de ces bataillons[2]. Ensuite le ministre de l'intérieur fit séparer de la garde nationale, les individus qui y étaient enrôlés sans avoir les conditions exigées par la loi. Cependant, il y avait dans les bataillons dissous un nombre considérable de citoyens qui respectaient les lois; et même qui dans l'occasion de l'émeute avaient rendu de services à l'ordre public.

Le général Goblet ayant terminé sa mission à Lisbonne, la reine lui accorda le titre de comte d'Alviella. Les rapports officiels du général avec le ministre des affaires étrangères ont

[1] Cette décoration de commandeur de l'ordre de la Tour et Epée lui avait été donnée, pendant le siege de Porto, par l'empereur Dom Pedro.

[2] *Diario do governo.*

toujours été très bienveillants. À cette occasion le ministre de Belgique dirigea la lettre suivante au vicomte de Sá:

«Mon cher général:—J'ai eu l'honneur de passer ce matin chez votre excellence, d'abord pour lui exprimer la vive satisfaction que j'ai éprouvée de la manière miraculeuse dont elle a échappé au plus grand danger [1], et en second lieu pour le prévenir que j'ai reçu mes lettres de rappel, dont je me proposais de lui remettre la copie ci-jointe. Votre excellence voudra sans doute bien prendre les ordres de Sa Majesté la reine sur le jour dans lequel elle daignera me donner mon audience de congé. Je ne quitterai pas cette capitale avant le 3 juillet et par suite l'audience peut-être plus ou moins retardée, selon ce qu'il plaira à Sa Majesté de décider.

«C'est après une année bien remplie d'événements que je vais quitter Lisbonne; j'ai pu aprécier le fort et le faible du gouvernement de ce pays, mais ce qui ne cessera d'exciter mon admiration, c'est votre courage personnelle et j'aime à espérer que votre excellence continuera activement à l'employer sans relâche au service de sa belle patrie.

«Mon cher général, que votre excellence veuille bien recevoir l'expression de tous mes sentiments de reconnaissance pour le bon accueil qu'elle à bien voulu constantement me faire, et croire à la plus haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être son très-humble et dévoué serviteur.=*Général Goblet.*=Lisbonne, le 17 juin 1838.»

Dans une lettre de ce diplomate au vicomte de Sá, datée à Bruxelles le 27 novembre 1838, on trouve ce passage: «Le peu de véritable connaissance, que l'on possède sur le Portugal, avait été cause que votre excellence n'avait d'abord pas été comprise à l'étranger; mais je m'estime heureux d'avoir pu convaincre les plus incrédules que, s'il y a dans ce moment une administration possible en Portugal, elle doit nécessairement la présider. Le roi des belges, en particulier, lui est on ne peut pas plus reconnaissant des services qu'elle

[1] Ceci se rapporte au coup de bayonnette reçu par le vicomte le jour de la procession de la Fête-Dieu.

a rendue à ses jeunes parents: et le témoignage le plus flatteur que Sa Majesté était à même de lui donner [1], lui sera remis par monsieur Dieskau [2]».

Le 18 juillet un décret fut publié, par lequel on détermina que les élections de sénateurs et de députés eussent lieu le 18 octobre suivant; et à cette occasion le ministre de l'intérieur, Fernandes Coelho, donna des ordres les plus positifs pour assurer la liberté la plus complète dans les élections.

Le ministère du vicomte de Sá éprouva, le 22 août, quelques altérations de peu d'importance.

Le 31 octobre la reine donna le jour à un prince, qui fut baptisé le 14 novembre, et qui reçu le nom de Luiz Philippe, et le titre de duc do Porto [3]. Le roi des français étant son parrain, avait envoyé le général Durosnel son aide de camp, pour le représenter dans la cérémonie du baptême.

Dans les élections générales faites le 18 octobre, que furent effectuées avec la plus parfaite légalité, plusieurs des notabilités septembristes et chartistes, furent élues pour les deux chambres.

Le 3 décembre, la reine ouvrit la séance extraordinaire des cortès générales. Sa Majesté dans son discours parla de la naissance de l'infant Dom Luiz; des bonnes relations qui existaient avec les puissances étrangères, de la tranquillité du pays; et de l'état des finances, lequel s'était amélioré.

Le sénat et la chambre des députés s'occupèrent de l'examen des pouvoirs de leurs membres respectifs, jusqu'au jour de l'ouverture de la séance ordinaire des cortès, fixée par la constitution, au 2 janvier de chaque année.

Un décret de la reine donna au ministère la commission de déclarer close la séance extraordinaire des cortès générales; et aussi celle d'ouvrir la séance ordinaire de 1839. Le décret fut lu aux cortès par le président du conseil.

Dans une des séances de la chambre des députés, le minis-

[1] Le grande cordon de l'ordre de Léopold.

[2] Ministre de Belgique à Lisbonne.

[3] Sa Majesté le roi Dom Luiz I.

tre des finances M. A. de Carvalho, fit l'éloge du congrès constituant, qui avait voté des impôts et autres mesures, au moyen desquelles l'état des finances se trouvait beaucoup amélioré; ce qui avait permis de payer presque entièrement les anticipations des revenus de l'état, faites par le gouvernement avant la révolution de septembre de 1836.

CHAPITRE IV

1839

Chambre des députés — Discussion de la réponse au discours de la couronne — On attaque le ministère — Il défend ses mesures — Négociation avec l'Angleterre pour l'abolition du commerce en esclaves — Proposition pour la cession de Goa et ses dépendences refusée par le gouvernement — Démission du ministère — Motifs personnels du vicomte de Sá — Le baron da Ribeira Sabrosa le remplace, le 18 avril — Son ministère se retire le 26 de septembre 1839 — Suite — La charte constitutionnelle de 1826, rétablie en février 1842 — Le livre du général comte Goblet d'Alviella — Observations sur l'intervention étrangère dans les affaires intérieures de Portugal — Quelques particularités de cette intervention — Actes des ministres d'Angleterre et de Belgique à Lisbonne — Lord Palmerston — Reflexions spéciales à l'égard du roi Léopold I — Ses opinions après le combat de Ruivães — Déclaration importante du général Goblet — Manière d'agir du vicomte de Sá da Bandeira depuis le 10 septembre 1836 jusqu'au 18 avril 1839.

Le 4 février commença dans cette chambre des députés la discussion du projet de réponse au discours de la couronne; projet que la commission chargée de le rédiger avait écrit dans un sens hostil au gouvernement.

Cette discussion, à laquelle Manuel Passos et d'autres orateurs remarquables prirent part, dura plusieurs jours, et fut parfois très véhémente. On attaqua le ministère particulièrement sur les mesures prises envers la garde nationale.

A ces attaques on répondit: « Quant aux événements du mois de mars de 1838, que le gouvernement ne devait pas permettre l'existence d'une force armée qui avait montré, par ses actes, qu'elle était l'instrument de ceux qui avaient la prétention d'exercer leur influence sur les délibérations du con-

grès constituant, ainsi que sur celles du pouvoir exécutif. Et que la constitution ayant été solennellement jurée par la reine le 4 avril, on devait considérer la révolution terminée à compter de ce jour ; mais que les désordres qui ont eu lieu au mois de juin suivant, ayant montré que les mêmes causes agissaient encore, le devoir du gouvernement était de prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect à la loi.

A ces explications le vicomte de Sá ajouta: qu'il était très pénible pour lui de se trouver, dans la chambre, en opposition avec quelques-uns de ses amis, lesquels voulaient, comme lui-même, la consolidation de la liberté et de l'ordre public; ainsi que du respect dû aux prérogatives du throne, et aux attributions du pouvoir exécutif.

La réponse au discours de la couronne, après avoir subi de grandes modifications, fut votée par la chambre le 2 mars, et ensuite présentée à la reine.

Par suite des traités conclus entre le Portugal et l'Angleterre dans les années 1810, 1815 et 1817, dans le but de supprimer le commerce des esclaves entre les côtes d'Afrique et d'Amérique, situées au nord de l'équateur, on était convenu que les navires marchands, portant le pavillon d'un de ces états, suspects de s'employer dans ce trafique, pourraient, dans des certains limites maritimes, être visités par les bâtiments de guerre de l'autre nation, lorsque toutefois ceux-ci seraient munis d'une autorisation spéciale pour le faire.

Le gouvernement britannique proposa d'étendre les dispositions des dits traités aux mers situées au sud de la ligne équinoxiale. La proposition ayant été agréée, une négociation fut commencée à cet effet, entre le duc de Palmella et lord Howard de Walden; laquelle, continuée par le vicomte de Sá, après la publication du décret du 10 décembre, qui avait aboli la traite des noirs dans toutes les colonies portugaises, sous des peines très sévères, était presque terminée lorsqu'au mois de mai 1838 le ministre d'Angleterre partit en congé pour son pays.

Le chargé d'affaires, qui resta à sa place, présenta au vicomte de Sá, dans le courant du mois d'août, un nouveau pro-

jet de traité, rédigé à Londres, et destiné à substituer celui qui avait été négocié; et il l'informa que son gouvernement n'accepterait aucune altération que le gouvernement portugais pourrait proposer aux articles du nouveau projet; en déclarant, en même temps, que lord Howard n'avait pas eu autorisation pour traiter de la manière qu'il l'avait fait avec le vicomte de Sá.

Lord Howard qui, peu de temps après, retourna à Lisbonne, dit au vicomte qu'il avait ordre de n'accepter aucune altération, de quelque nature qu'elle fut, dans le projet dernièrement présenté.

Le vicomte de Sá répondit, qu'il était prêt à discuter de nouveau les articles du projet déjà convenu entre lui et lord Howard, sur lesquelles lord Palmerston demanderait des modifications; mais que la dignité du gouvernement portugais ne permettait pas que l'on acceptat, sans discussion, ce dernier projet [1].

En même temps que l'on s'occupait de cette affaire, une note fut présentée par lord Howard, le 12 mars 1839, dans laquelle il disait, par ordre de son gouvernement, que les autorités britanniques de Bombay accusaient les fonctionnaires portugais de Goa d'avoir favorisé certains rebelles qui, s'enfuyant du territoire anglais, s'étaient réfugiés dans la colonie portugaise. Et il ajoutait que son gouvernement, ayant à réclamer de celui de Portugal des sommes très considérables, lui avait ordonné de proposer que, pour satisfaire à ses réclamations, on prit comme base de négociation la cession, à la compagnie des Indes Orientales, de Goa, Daman, Diu, et de tous les territoires situés dans l'Inde, sur lesquels la couronne de Portugal avait des droits.

Le vicomte de Sá répondit, le 30, que par la correspondance officielle reçue de Goa, il se trouvait en mesure de dire

[1] On peu voir sur cette négociation le mémoire imprimé à Lisbonne en 1840 avec le titre *O trafico da escravatura e o bill de lord Palmerston, pelo visconde de Sá da Bandeira.* Ce mémoire a été traduit en anglais et en allemand.

à lord Howard, que les autorités de Bombay avaient été mal informées, puisque la conduite des fonctionnaires portugais, envers les indigènes réfugiés, avait été en conformité des traités entre Portugal et la Grande Bretagne; et que, quant à la proposition de la cession de territoire, elle avait été portée à la connaissance de la reine, et que Sa Majesté en avait été péniblement affectée, ne pouvant s'attendre à ce qu'une proposition semblable fut présentée par le gouvernement britannique, le plus ancien de ses alliés; et que Sa Majesté avait donné au vicomte de Sá l'ordre de déclarer, en son nom, que son gouvernement ne pourrait jamais admettre comme base d'une negociation quelconque, la cession de ces territoires, qui sont des monuments de gloire pour la nation portugaise, et de la persévérance de la part des princes, illustres prédécesseurs de Sa Majesté, ainsi que des hauts faits et du courage des anciens navigateurs et guerriers portugais, tels que Vasco da Gama, Dom Francisco d'Almeida, Affonso d'Albuquerque, Dom João de Castro, Dom João Mascarenhas et bien d'autres.

Le baron de Ribeira de Sabrosa ayant remplacé le vicomte de Sá dans la présidence du conseil de ministres et au ministère des affaires étrangères, reçut de lord Howard une note datée du 26 mai, disant que son gouvernement considérait la cession de Goa et de ces dépendences, comme l'équivalent à 500:000 livres sterling, et que sa proposition ayant été rejetée par le gouvernement portugais, il se réservait le droit de prendre des mesures convenables, si des cas semblables à celui qui donnait lieu à cette réclamation se renouvelaient.

Le baron de Ribeira de Sabrosa répondit le 17 juin, que son ministère ne pouvait pas laisser d'adopter l'esprit de la réponse donnée à lord Howard par le vicomte de Sá, relative à la transaction proposée; laquelle ne pourrait jamais être admise par aucun gouvernement portugais, que eût la conscience de mériter ce nom.

Des divergences d'opinion entre les ministres, et d'autres causes, les avaient déterminés à résigner leur mission. Le vicomte de Sá avait, en outre, des motifs personnels et bien fondés pour le faire.

Depuis le 10 septembre 1836, plus de deux ans et demi s'étaient passés, et pendant tout cet espace de temps, avec une courte interruption, il avait fait part du ministère, ou avait exercé les fonctions de lieutenant de la reine dans les provinces du nord du royaume. Il avait eu à s'occuper des conséquences immédiates de la revolution, ainsi que de la tentative de Belem en 1836, de la révolte militaire en 1837, et des mouvements anarchiques en 1838. Il avait eu encore à défendre dans les cortès quelques-uns des actes du gouvernement qui y avaient été attaqués. Dans sa qualité de ministre des affaires étrangères, il avait eu à répondre à des réclamations, plus ou moins captieuses, de quelques diplomates étrangers, et il s'était trouvé dans la nécessité de porter une attention spéciale sur des difficultés, d'une nature très délicate, suscitées au govvernement portugais, par le roi Léopold et par lord Palmerston, et leurs délegués à Lisbonne, mr. Van de Weyer, et le général Goblet, lord Howard de Walden et l'amiral Gage.

La demande de démission, ayant été accordée par la reine, le sénateur baron da Ribeira de Sabrosa, fut nommé, par décret du 18 avril 1839, président du conseil de ministres. La politique de son ministère fut la même que celle du cabinet précédent. Il donna sa démission le 26 septembre de la même année.

D'autres administrations succedèrent à la sienne jusqu'au commencement de 1842, époque à laquelle éclata dans la ville de Porto une révolte militaire, qui offrit le singulier spectacle d'avoir à sa tête un ministre de la couronne en activité de service, et qui lui-même n'était pas militaire. Au mois de février la charte constitutionnelle de 1826 fut rétablie par un décret de la reine et le régime créé par la révolution de septembre fut aboli.

Dans cet écrit on a cherché à faire un résumé historique des événements politiques que ont eu lieu en Portugal depuis le mois de septembre 1836 jusqu'au printemps de 1839, en s'occupant plus particulièrement de ceux qui se rapportent au vicomte de Sà da Bandeira, et dont le livre du général Goblet fait mention.

Cette notice, étant rédigée plus de trente ans après que les dits événements ont eu lieu, il peut se faire que quelques faits importants aient été omis, ce qui cependant est peu probable, puisqu'elle a été écrite en présence des documents officiels et d'après l'observation personnelle du vicomte de Sá, et sur des notes et des correspondances que se trouvent en sa possession.

Le général Goblet trouvera ici des informations que pourront servir à rectifier plusieurs assertions inexactes que se trouvent dans son ouvrage, lesquelles sans doute auront eu pour base des renseignements incorrects, reçus par lui de personnes qui connaissaient mal les faits, ou qui, par esprit de parti, ont voulu les présenter d'une manière erronée; tels sont, par exemple, entre autres, plusieurs détails des événements de Belem en 1836, de ceux de la révolte militaire en 1837, et de ceux des insurrections anarchiques à Lisbonne en 1838, ainsi que de ceux de la procession de la Fête-Dieu dans la même année.

Avant de terminer ce petit mémoire, il est convenable de faire quelques observations sur l'intervention étrangère dans les affaires intérieures du Portugal, dont on a déjà parlé plus d'une fois dans cet écrit.

L'ouvrage du général Goblet et les lettres qu'il contient du roi Léopold, répandent beaucoup de lumière sur cette partie de l'histoire. On y voit, par exemple, que mr. Van de Weyer, ministre de Belgique à Lisbonne, la même nuit dans laquelle eut lieu la révolution de septembre, conseillait le prince Dom Fernando de marcher lui-même à la tête des troupes [1].

On a déjà remarqué la manière dont, pendant les événements de Belem, cette intervention s'est manifestée.

Quant à la révolte militaire de 1837, on peut lire dans l'ouvrage du général ce qui suit:

«Les principaux chefs de la réaction reconnurent qu'il était temps d'agir. Une espèce de conciliabule fut tenu chez lord Howard, entre ce ministre, l'envoyé de Belgique, etc.

«On y exposa le plan de l'insurrection.

[1] *L'établissement des Cobourg en Portugal*, pag. 58 et 59.

«Mr. Van de Weyer proposa de combiner avec le soulèvement de l'armée un mouvement réactionnaire dans la capitale. On arrêterait les ministres, on disperserait les clubs, et on étoufferait ainsi la révolution dans son foyer.

«Les envoyés de Belgique et d'Angleterre avaient laissé croire au marquis de Saldanha que la contre-révolution serait soutenue par une intervention étrangère, et de son côté le maréchal s'engageait à provoquer une réaction générale.

«Cette illusion réciproque, reflétée par les dépêches diplomatiques de Lisbonne, devait tromper ceux qui à Bruxelles comme à Londres n'avaient aucune autre source d'information sur les événements du Portugal.

«Croyant à l'urgence de l'intervention, le roi Léopold résolut alors de reprendre sans retard sa campagne diplomatique. Mais en m'envoyant en Angleterre, Sa Majesté ne voulut pas se borner à agir sur le cabinet de Saint-James. Elle se rendit à Paris pour obtenir du cabinet français une coopération plus active au rétablissement de l'ordre en Portugal [1].»

Dans un autre passage, le général Goblet parle de «l'appui moral qui lui-même, dès son arrivée à Lisbonne, avait prêté au parti de l'insurrection [2]».

Il dit encore: «Aux nouvelles instances du roi Léopold en faveur d'une intervention anglaise, lord Palmerston répliquait: Le réaction chartiste saura bien triompher par ses simples forces [3]».

Ces extraîts, ainsi que d'autres parties du même livre déjà citées, montrent comment l'intervention étrangère s'est exercée en Portugal, pendant l'époque en question, en faveur d'un des partis politiques qui existaient alors dans ce pays.

On ne peut pas s'expliquer pourquoi le roi Léopold, si éminent par ses qualités personnelles, et qui régnait en Belgique avec tant de sagesse, n'a pas usé de la haute influence qu'il avait sur l'esprit de ses jeunes et royaux parents, pour em-

[1] Page 84 à 86.
[2] Page 170.
[3] Page 175.

pêcher la révolte qui se préparait dans l'armée portugaise, laquelle, en ébranlant la discipline par sa base, affaiblissait l'importance politique de cette force, si nécessaire pour assurer aux citoyens l'exercice de leurs droits constitutionnels, au throne ses prérogatives et au pays son indépendance.

Le roi Léopold jouissait alors d'une telle influence, qu'il est à croire que, si Sa Majesté eût conseillé la prudence et la concorde, et que les ministres de Belgique et d'Angleterre à Lisbonne n'eussent pas encouragé les tentatives réactionnaires, celles-ci n'auraient pas eu lieu; et conséquemment l'on n'aurait pas à déplorer le sang répandu, et tant de calamités que on été le resultat de ces tentatives.

Il reconnut à la fin l'inconvenance politique de l'intervention, comme le prouve sa lettre que le comte Goblet dit avoir reçue le 12 octobre 1837, dans laquelle selon ce général:

«Le roi regrettait vivement l'échec de l'insurrection (au combat de Ruivães); mais il insistait pour que l'on renonçât sans retour à tout projet de réaction armée. Il pensait que la couronne de Portugal devait franchement s'engager dans la voie constitutionnelle; car il y voyait le seul moyen d'envoyer le mouvement révolutionnaire.

«Mais pour rapprocher la couronne de la nation, le roi croyait qu'il ne fallait pas se lier aux passions du moment[1].»

Si le roi Léopold eût été de cette opinion au mois de septembre 1836, la nation portugaise en aurait sans doute bien gagné.

Quant à sa propre personne, le général Goblet dit:

«A mon arrivée (à Lisbonne) des appréciations préconçues et des faits accomplis m'avais jeté dans une voie que je n'aurais pas suivie en toute connaissance de cause[2].»

Cette déclaration est très honorable pour le général que la fait.

Puisque le nom du vicomte de Sá da Bandeira se trouve mentionné fréquemment dans le livre du général Goblet, il parait convenable de présenter ici quelques observations desti-

[1] Page 203.
[2] Page 194.

nées à mettre le lecteur à même de pouvoir apprécier avec imparcialité, la manière dont il a agi pendant l'époque dont on s'occupe dans cette notice historique.

D'abord, il faut se rappeler, ce qui a été dit au commencement de cet écrit, qu'il désapprouva la révolution et donna des conseils pour l'éviter ; et qu'en cédant aux instances reitérées du prince Dom Fernando, faites en présence, et avec le concours de lord Howard de Walden et de mr. Van de Weyer, il ne consentit à se charger de l'organisation d'un ministère, qu'avec la condition explicite, que la constitution politique votée par les cortès en 1822, et proclamée par la révolution, serait maintenue par le nouveau ministère, lequel chercherait néanmoins à obtenir des cortès quelques modifications, afin de rapprocher, autant que possible, ses dispositions de celles de la charte constitutionnelle de 1826 ; et que ce ne fut qu'après que la reine eut accepté ce programme, qu'il s'adressa au comte de Lumiares, à Manuel Passos et à Vieira de Castro, pour les inviter à faire partie du ministère avec ces conditions ; ce qu'ils acceptèrent.

On doit également avoir présent, que le 4 avril 1838, la reine prêtait serment solennel à la nouvelle constitution votée par le congrès constituant ; laquelle, semblable à celle de Belgique, s'approchait bien plus de la charte de 1826 que de la constitution de 1822.

Ainsi, le programme du 10 septembre 1836 a été exécuté complètement. Et ce résultat a été dû à la sagesse des cortès et aux efforts persévérants des hommes qui, depuis ce jour là, occupèrent les places de ministres.

Et ce résultat a été obtenu malgré les graves difficultés produites par les événements de Belem en 1836, la révolte militaire en 1837 et les mouvements anarchiques de Lisbonne en 1838 ; et aussi malgré l'intervention étrangère.

Pour faire face à ces difficultés, provenant de causes différents, il a fallu avoir recours à des mesures diverses.

En 1836 et 1837, le gouvernement a eu à défendre le principe de la révolution qui était attaqué ; et en 1838 il a eu besoin d'assurer l'ordre public menacé, de garantir au congrès

constituant la pleine liberté de ses délibérations, à la couronne le libre exercice de ses prérogatives, et au ministère l'indépendance de son action. Le choix de ces mesures a été determiné selon les circonstances.

Ce que le général Goblet considère, dans son livre, comme résultat d'un esprit de versatilité du vicomte de Sá, n'a été que la conséquence du système de prudence et de modération suivi par le gouvernement, qui cherchait à atteindre son but sans effusion de sang. Et ce système à réussi. L'acte du serment à la constitution nouvelle, prêté par la reine en est la preuve. Ce fait a démontré, par lui-même, que les mesures prises par le gouvernement ont été utiles pour l'accomplissement du programme accepté par la couronne le 10 septembre 1836.

APPENDICE

I L'empereur Dom Pedro — Ses qualités — Sa prévoyance politique — II La reine Dona Maria II — Son caractère — Le roi Dom Fernando — III Arrivée de l'empereur à l'île de Fayal en 1831 — Sa lettre au comte de Villa Flor — IV L'île Terceira — Son importance politique — Usurpation de la couronne de Portugal — Insurrection — Emigration — Réunion à cette île — Contrariétés — Attaque en 1829 — Victoire — Régence — Les libéraux reprennent l'offensive le 17 avril 1831 — Campagne des Açores — Dom Pedro, duc de Bragance, prend la régence au nom de la reine le 13 mars 1832 — L'armée libératrice — Sa composition — Départ de Ponta Delgada de l'expédition — Arrivée à la côte de Portugal — Parlementaire envoyé à terre — Débarquement le 8 de juillet — Son entrée à la ville de Porto — Opérations militaires — Siège de Porto — Conduite admirable de l'empereur — Son exemple — Monuments érigés à sa mémoire — V Les belges et autres étrangers dans l'armée libératrice — La réaction européenne — La charte constitutionnelle de Dom Pedro — État politique de l'Europe en 1828 et en 1870 — Avenir.

Pour ne pas interrompre le récit historique de la révolution de septembre 1836, on a réservé pour cet appendice les observations suivantes, relatives à quelques faits rapportés dans le livre du général Goblet.

I

En parlant de l'empereur, le général dit : «Dom Pedro est, peut-être, le seul prince que nous puissions réellement surnommer un fondateur de monarchie constitutionnelle».

Et en effet, l'empereur a établi ce système politique au Brésil, il y aura bientôt un demi siècle; et par cette mesure,

ce vaste empire, au lieu d'être partagé en divers états, comme cela est arrivé dans l'Amérique espagnole, a consolidé l'union de ses provinces et a augmenté progressivement sa prospérité. Et quelques annés après, ce prince a donné au Portugal la charte constitutionnelle, que lui-même en personne a rétablie.

Dom Pedro, le plus grand prince de la maison de Bragance, était libéral dans le vrai sens de ce mot. Il possédait une raison claire et politique, un esprit persévérant et un grand courage personnel.

Dans sa qualité de régent de Portugal, au nom de la reine, il n'a jamais refusé sa signature à aucun des décrets présentés par ses ministres comme convenables pour assurer le régime constitutionnel; tels furent, entre autres, ceux relatifs à la réforme radicale de la legislation administrative et financière du royaume; à l'abolition des dîmes; à la suppression des convents de moines et des privilèges de certaines classes, ainsi qu'à ceux qui limitèrent les concessions faites à la cour de Rome.

Il a donné la preuve de sa prévoyance en abdiquant la couronne de Portugal en faveur de sa fille aînée; et en donnant, en même temps à ce pays une constitution libérale. Par cet acte politique il a assuré à la nouvelle reine l'appui du parti libéral portugais, dont l'opinion, jusqu'alors, n'était pas favorable à l'empereur, en conséquence de la part qu'il avait pris dans les événements que ont amené l'indépendance du Brésil.

Le fait suivant montre sa pensée à cet égard. Un jour, pendant le siége de Porto, l'empereur disait, en conversation: «Les libéraux de 1820 sont avec moi à cause de la charte constitutionnelle»; et il prononçait ces mots en forme d'interrogation.

Voyant que personne ne répondait, il insista en se diregeant à son aide de camp, le lieutenant colonel Sá Nogueira[1], lequel observa simplement, que ce que Sa Majesté venait de

[1] L'auteur de cet écrit.

dire était exact. Et l'empereur riposta aussitôt: «Je savais cela».

Les libéraux dont il parlait étaient ceux que avaient appuyé la révolution que eut lieu en Portugal en 1820, et la constitution faite par les cortès en 1822.

La persévérance et le courage de Dom Pedro se montrèrent dans tout leur éclat pendant la lutte engagée et soutenue pour reconquérir le throne de la reine et rétablir en Portugal la charte constitutionnelle.

II

La reine Dona Maria II possédait toutes les vertus qui appartiennent à son sexe. Douée d'un caractère énergique et persévérant, elle avait hérité de l'esprit libéral de son illustre père, et considérait la concession de la charte constitutionnelle comme un des actes les plus glorieux de ce prince dont la mémoire lui était si chère. Et ce sentiment filial a agi constamment sur son esprit dans ses efforts pour le rétablissement de ce code politique. La nation portugaise doit un grand respect à la mémoire de cette reine, pour les soins qu'elle donna à l'éducation des princes ses enfants. Dom Pedro V a été un roi constitutionnel parfait, et son frère et successeur poursuit dans le même système.

En 1836, quand la révolution se fit, le jeune prince Dom Fernando n'avait pas encore eu le temps suffisant d'acquérir l'expérience nécessaire pour se diriger dans les affaires politiques. Désireux d'être utile à sa nouvelle patrie, il fut entrainé par des conseils, qu'il croyait les meilleurs, mais qu'en realité étaient inprudents, à se prêter à prendre une part active dans les tentatives contre révolutionnaires, ce qui dans les circonstances où l'on se trouvait à cette époque était un fait très grave; puisque, la haute position que le prince occupait, ne permettait pas de regarder ses actes indépendamment de ceux de la reine. Et si dans le système parlementaire, le chef de l'état est considéré irresponsable, il faut

pour que ce principe ne puisse pas être contesté, qu'il montre, par ses procédés, qu'il garde une neutralité complète entre les partis qui existent toujours dans ce système. Bien des années après les événements dont on traite dans cet écrit, le roi Dom Fernando a été chargé, plus d'une fois, de la régence du royaume de Portugal, et a rempli cette commission d'une manière aussi prudente que libérale.

III

Le récit du passage de l'empereur Dom Pedro par l'archipel des Açores qu'on lit dans le livre du général Goblet[1] ayant besoin d'être réctifié, on passe à le faire dans les lignes suivantes:

L'empereur après avoir abdiqué la couronne du Brésil, le 7 avril 1831, s'embarqua avec l'impératrice pour l'Europe, sur une frégate anglaise, tandis que la reine Dona Maria entrait à bord d'une frégate française.

Ces deux bâtiments partirent du Rio de Janeiro le 13; ils se séparèrent dans la traversée; le français toucha à la Gorée, et l'anglais arriva à l'île de Fayal à la fin du mois de mai.

L'empereur y apprit que le général comte de Villa Flor, à la tête de quelques troupes sorties de l'île Terceira, venait de la soumettre à l'autorité qui gouvernait au nom de la reine, les deux îles de Pico et de Saint-George[2]; et qu'un aide de camp de ce général[3] était venu à Fayal en qualité de parlementaire, pour inviter le gouverneur de cette île à adhérer à la cause constitutionnelle, ce qu'il refusa de faire.

Du bord de la frégate *Volage*, l'empereur adressa au comte de Villa Flor une lettre (datée du 30 mai) qu'il confia aux soins du consul d'Angleterre, qui la remit au général le 24 juin,

[1] Page 25.

[2] L'île de Pico fut prise sans opposition. A celle de Saint-George il a fallu combattre la garnison, que fut faite prisonnière.

[3] Cet officier était le major du génie Sá Nogueira, l'auteur de cet écrit.

le lendemain du jour où les troupes constitutionnelles débarquèrent et s'emparèrent de l'île de Fayal.

Dans cette lettre, Dom Pedro disait que comme tuteur de sa fille, et comme vrai constitutionnel, il profitait de l'occasion pour témoigner au comte sa grande gratitude, pour ce qu'il avait fait en faveur des intérêts de la reine ; et qu'il le priait de transmettre, de sa part, à ses compagnons d'armes ses remercîments pour les services rendus par eux à la même cause, les assurant qu'il était déterminé à donner tout son appui à cette cause en sa qualité de particulier, avec le même intérêt qu'il l'avait fait en qualité de souverain. L'empereur arriva à Cherbourg le 12 juin, et commença ensuite ses travaux en faveur des droits de la reine.

La connaissance du contenu de cette lettre donna une grande satisfaction à tous les partisans de la cause libérale, et fit naître l'espoir de voir bientôt ce prince prendre la direction des efforts destinés à obtenir le rétablissement du système constitutionnel en Portugal.

IV

L'île Terceira à été pendant tout le temps qu'a duré le gouvernement de Dom Miguel, la seule partie de la monarchie portugaise, où le drapeau constitutionnel, bleu et blanc, n'a jamais cessé de flotter. et où les actes de l'administration se faisaient au nom de Dona Maria II reine de Portugal et des Algarves.

Cette île a été le point d'appui du levier que a soulevé et renversé le pouvoir absolu que dominait en Portugal. Le rôle qu'elle a joué dans l'histoire des événements qui se sont succédés dans cette monarchie depuis 1828 jusqu'au triomphe complet des constitutionnels, a été si important, que quelques éclaircissements sur ces événements, que se trouvent à peine indiqués dans le livre du général Goblet[1], ne seront pas hors de propos.

[1] Page 25.

Dom Pedro ayant nommé son frère, l'infant Dom Miguel, régent du royaume de Portugal, pendant la minorité de la reine, celui-ci partit de Vienne, où il se trouvait alors, et arriva à Lisbonne au mois de février 1828. Peu de temps après il usurpa le throne de sa nièce.

Une insurrection eut lieu contre lui dans les provinces du nord du royaume; mais elle ne réussit pas. Et les troupes qui avaient adhéré à ce mouvement se retirèrent en Espagne, où elles furent désarmées. Cependant les officiers et une partie des soldats s'embarquèrent à la Corogne et au Ferrol et arrivèrent en Angleterre au mois d'août.

Comme l'île de Madère continuait, malgré ces événements, à être gouvernée au nom de la reine, quelques officiers y furent envoyés pour concourir à sa défense. A cette fin le major Sá Nogueira s'embarqua à Falmouth sur le paquet du Brésil que devait toucher à l'île. En y arrivant on la trouva occupée par des troupes miguelistes; ce que le força à continuer son voyage jusqu'à Rio de Janeiro. Se présentant à l'empereur, Sa Majesté voulut connaître son opinion sur les affaires de Portugal, et en disculer quelques-unes, et le chargea également de lui présenter une notice sur les événements derniers. Le major après avoir rempli cette commission, retourna en Angleterre.

Une grande partie des émigrés portugais qui se trouvaient dans ce pays furent envoyés à l'île Terceira, où flottait le drapeau de la reine Dona Maria, dont les droits à couronne de Portugal étaient reconnus par le gouvernement britannique.

Et cependant, quelques navires qui transportaient des émigrés, sous le commandement du général Saldanha, et qui se trouvaient déjà dans le voisinage de l'île, furent forcés, à coups de canon par une frégate anglaise, à se rétirer. Ils cherchèrent un refuge en France. Débarqués à Brest, les émigrés furent traités avec la plus grande bienveillance par ordre du ministre de la marine, le baron Hyde de Neuville[1].

[1] Il avait été ambassadeur à Lisbonne, où sa conduite a été aussi honorable qu'énergique, quand, le 30 avril 1824, l'infant Dom Miguel se

Le comte de Villa Flor, ayant traversé sans danger l'escadre du blocus, arriva à Angra le 22 juin 1829 et prit le gouvernement de l'île [1].

A la fin du mois suivant, une nombreuse flotte migueliste, ayant à son bord une forte division de troupes, se présenta devant Terceira, et, le 11 août, une attaque fut effectuée contre la ville de Praya, sur la côte orientale de l'île, et un débarquement eut lieu. L'ennemi fut repoussé, et plus de 400 soldats furent faits prisonniers.

L'année suivante, l'empereur nomma une régence pour gouverner au nom de la reine. Elle s'installa, le 15 mars 1830, sous la présidence du marquis de Palmella, à la ville de Angra, chef-lieu de l'île.

Les événements de Paris, du mois de juillet de cette année, et la chute du ministère anglais tory, donnèrent un grand espoir aux constitutionnels portugais.

Profitant de l'absence de l'escadre du blocus, la régence fit partir le 17 avril 1831 une petite expédition commandée par le comte de Villa Flor, afin de s'emparer de l'île de Fayal.

Cette date est remarquable dans l'histoire des vicissitudes de la lutte des libéraux portugais, lesquels, depuis 1828,

mit en révolte contre son père, le roi Jean VI, qu'il a retenu incommunicable à son palais de Bemposta. Le roi, comme marque de sa reconnaissance pour les services rendus par ce diplomate, lui donna le titre de comte de Bemposta; lequel a été transmis à son neveu le comte Saint-Léger, maintenant le lieutenant général marquis de Bemposta Subserra, qui, au siège de Porto, combatant à la tête de son régiment, fut blessé très gravement.

[1] Le major Sá Nogueira, nommé chef d'état major de ce général, fut moins heureux. Il l'avait précédé dans son départ d'Angleterre; mais le petit navire que le transportait, lui et son frère José, officier de cavalerie, fut pris par un vaisseau du blocus, et envoyé, avec une garde à bord, à l'île de Saint-Michel. Les deux passagers restèrent huit jours cachés au fond de la cale entre la charge de charbon de terre, sans être découverts. Et grace à la bienveillance du consul anglais, Harding Read, ils purent s'échapper, et s'embarquer pour Londres, d'où ils passèrent dans l'île Terceira.

avaient été forcés de se tenir sur la défensive; mais, à dater de ce jour, ils prirent l'offensive contre leurs adversaires.

L'expédition contrariée par les vents, ne pouvant s'approcher de Fayal, débarqua à l'île de Pico sans opposition; et de là elle passa à l'île de Saint-George que fut soumise après trois petits combats, et où l'on fit 200 à 300 prisonniers.

Le débarquement de l'expédition à Fayal n'a pu se faire que le 23 juin au soir. Il n'y eut pas de combat, le gouverneur ayant abandonné l'île ce même jour avec une partie de la garnison: tout le reste de celle-ci mit bas les armes.

Avec la prise de Fayal, sept des neuf îles qui forment l'archipel se trouvaient soumises à la régence, laquelle, disposant maintenant de plus de forces militaires, fit partir une expédition plus nombreuse que la première, pour délivrer du pouvoir migueliste l'île de Saint-Michel, la plus importante des Açores, occupée alors par une force militaire très considérable, aidée par une corvette.

L'expédition, commandée par le comte de Villa Flor, débarqua, le 1er août, sur un point de la côte du nord que paraissait inaccessible[1], mais qui avait l'avantage d'être assez éloigné du lieu où l'ennemi se trouvait réuni. Dans ce même jour, elle eut deux rencontres avec des détachements de l'ennemi, qui furent battus. Le lendemain, dans sa marche sur la ville de Ponta Delgada, chef-lieu de l'île, elle trouva une nombreuse force en position sur les hauteurs, dites Ladeira da Velha; il s'ensuivit un assez long combat, dans lequel les troupes miguelistes furent mises en déroute complète: et comme, pendant le combat, les habitants de cette ville s'étaient soulevés contre elles, toutes les forces miguelistes, à peu d'exceptions près, restèrent au pouvoir des vainqueurs.

La soumission à la régence de tout l'archipel des Açores, qui contient un quart de million d'habitants, lui permit d'augmenter considérablement le nombre des troupes à sa disposition, auxquelles elle fit donner en même temps une bonne

[1] C'était un rocher appelé Pesqueiro da Achadinha.

discipline. Ces troupes constituèrent la partie principale de l'armée de Dom Pedro.

Ce prince arriva à l'île de Saint-Michel le 22 février 1832, et le 3 mars à Terceira, où la régence lui remit le gouvernement, qu'il prit, avec le titre de régent du royaume de Portugal, au nom de la reine.

Quelques bataillons de volontaires engagés en Angleterre, en France et en Belgique, étant arrivés à l'île, et la flotte, sous le commandement de l'amiral Sartorius, étant prête, l'expédition fit voile de Ponta Delgada pour la côte de Portugal, le 27 juin suivant.

L'armée libératrice à la tête de laquelle l'empereur se plaça, comptait, à peu près, 7:500 hommes d'infanterie, dont la partie minime était de vieux soldats; le reste était composé de jeunes recrues faites dans l'archipel des Açores, et de quelques bataillons d'étrangers, dont la discipline n'avait pas pu être parfaite, manque de temps. L'artillerie consistait en quelques canons de campagne non-attelés, et la cavalerie en 40 à 50 cavaliers. Quant à la flotte, elle se composait de quelques navires marchands, que l'on avait acheté, et dont on avait fait des batiments de guerre assez médiocres.

L'armée ennemie, que l'empereur se proposait de soumettre, était plusieurs fois plus nombreuse que la sienne; elle comptait plusieurs régiments de bonne cavalerie, et une force correspondante d'artillerie; et était en outre bien disciplinée. Les ennemis possédaient une marine de guerre qui était également très supérieure en force à celle de Dom Pedro.

Le 8 juillet au matin l'expédition se trouvait près de la côte de Portugal à vingt-cinq kilomètres au nord de Porto. L'empereur ordonna alors à un de ses aides de camp[1] d'aller à terre comme parlementaire, et de s'adresser en son nom à l'autorité supérieure qu'il rencontrerait, pour l'informer de ses intentions pacifiques et bienveillantes, de son désir de voir tous les portugais réunis sous le drapeau de la reine, et de sa détermination de respecter tous les intérêts acquis.

[1] Le major Sá Nogueira.

Le parlementaire débarqua à Villa do Conde, et fut présenté à l'officier général qui y commandait une brigade, auquel il exposa l'objet de sa mission. Il fut reçu d'une manière peu courtoise; et après une courte conversation, il retourna à bord de la corvette *Amelia,* où se trouvait l'empereur. Ensuite la flotte se dirigea vers le sud, et les troupes débarquèrent sur une plage distante de quelques kilomètres du village de Mindello, sans opposition, mais en présence de quelques escadrons de cavalerie migueliste[1].

Le lendemain, 9 juillet, l'empereur, marchant à la tête de l'armée libératrice, fit son entrée dans la ville de Porto, sans qu'un seul coup de fusil fut tiré, l'ennemi s'étant retiré.

Bientôt les hostilités commencèrent. Les résultats des combats furent variables. L'armée migueliste s'étant réunie aux environs de Porto, et présentant une force bien supérieure à celle des constitutionnels, ceux-ci furent obligés à se renfermer dans cette cité, où ils eurent à soutenir un siège rigoureux qui dura près d'un an, pendant lequel on éprouva les plus sévères privations.

Aux attaques de l'ennemi, qui furent toujours repoussés, au bombardement continuel qu'il dirigeait sur la ville, vinrent se joindre le choléra, les désertions, les intrigues intérieures et extérieures, et surtout le manque de vivres et d'argent; d'où il résulta la révolte d'une partie des équipages de la flotte, et celle d'un bataillon étranger, que l'on ne pacifia qu'avec difficulté.

Ce fut dans des circonstances si difficiles que les grandes qualités de Dom Pedro se montrèrent d'une manière admirable, par l'exemple qu'il donna de sa prudence, de sa persévérance et de son courage personnel. Agissant tantôt comme général, tantôt comme soldat, il n'a jamais désespéré du triomphe de la cause qu'il défendait. Et ce triomphe fut complet quand, à Evora, le 27 mai 1834, Dom Miguel, et toute son armée, furent forcés de poser les armes.

[1] On a érigé dans cette plage un obélisque commémoratif de cet événement.

Dans les circonstances extrêmement difficiles où la cause constitutionnelle s'est trouvée pendant longtemps, la présence de Dom Pedro, et son action personnelle, furent d'une si grande importance, qu'il ne peut pas être douteux, que, sans lui, ce triomphe n'eût pas été obtenu à cette époque.

Après la mort de ce grand prince, le Brésil et le Portugal, voulant perpétuer le souvenir de leur reconnaissance envers le fondateur de leurs libertés, ont fait élever, à Rio de Janeiro et à Lisbonne, des monuments à sa mémoire; lesquels, sur les deux bords opposés de la mer Atlantique, porteront à la postérité le témoignage des sentiments de gratitude des deux nations.

A Lisbonne, le monument a été inauguré par Sa Majesté le roi Dom Louis I, le 29 avril 1870, le quarante-deuxième anniversaire de la concession de la charte constitutionnelle. Il est composé d'une belle colonne striée de pierre, sur laquelle s'élève la statue en bronze de Dom Pedro IV. La hauteur totale de cette construction est de vingt-sept mètres et demi.

La cérémonie de l'inauguration, qu'un temps superbe a favorisée, a été accomplie avec la plus grande solennité, en présence des deux chambres des cortès, du corps diplomatique, des tribunaux, de la municipalité de Lisbonne et des délégués des autres municipalités du royaume; du maréchal duc de Saldanha et d'un nombre considérable de ceux qui restent encore des soldats de Dom Pedro, et d'une multitude immense, accourue de la capitale et des provinces pour assister à cette fête de la reconnaissance nationale.

Quand la statue, que se trouvait voilée, fut découverte par le roi, des salves d'artillerie saluèrent cet acte, et ensuite la commission, qui avait été chargée de diriger les travaux du monument, dirigea à Sa Majesté le discours suivant qu'a été lu par son président [1].

«Sire:—L'acte de l'inauguration du monument à la mémoire de Sa Majesté Impériale Dom Pedro IV est le complé-

[1] Le marquis de Sá da Bandeira.

ment de l'exécution de la loi qui a ordonné de l'ériger dans la capitale de la monarchie, comme témoignage de la vénération que le peuple portugais rend au nom du prince éminent, auquel il doit la liberté dont il jouit.

«Cet acte célèbre aussi l'anniversaire de la concession de la charte constitutionnelle qui a restitué à la nation, en les élargissant, les droits dont elle avait été privée, dès que ses délégués cessèrent de se réunir en cortès, et que ses vœux cessèrent d'être consultés; dès que toute l'autorité publique fut absorbée par le pouvoir royal, et exercée par des ministres qui ne reconnaissaient point de limites à ce pouvoir.

«La monarchie, soumise pendant un long espace de temps au pouvoir absolu, tomba dans une décadence extrême, de laquelle n'ont pu la retirer, ni les efforts héroïques faits par le peuple portugais pour défendre son indépendance contre l'agression de la puissance la plus formidable qui ait jamais existé en Europe, ni le mouvement libéral initié dans l'année de 1820.

«En héritant de la couronne de Portugal, le roi Dom Pedro se proposa immédiatement de relever sa patrie de l'abaissement où elle se trouvait, et à cette fin, le premier acte qu'il fit comme souverain fut de se servir du pouvoir absolu pour renoncer à ce même pouvoir, en donnant à la monarchie la charte constitutionnelle pour rendre libres ses nouveaux sujets.

«Cet acte fut un des plus glorieux effectués par ce prince illustre, mais d'autres très-importants ont été accomplis par lui quand il s'est trouvé dans la nécessité d'entreprendre la revendication du trône de son auguste fille et la restauration du code qu'il avait donné. Dans cette entreprise il a acquis de nouveaux titres à l'admiration publique par sa persévérance et son courage, et par les efforts qu'il a faits, afin d'obtenir le triomphe.

«Presque toutes les améliorations effectuées dans la monarchie portugaise depuis que la charte constitutionnelle y fut établie, ont eu pour base cette charte ou les décrets promulgués par Dom Pedro IV durant sa courte régence de la monarchie.

Et la transformation que la société portugaise a éprouvée dans les derniers trente ans, provient de la même origine.

«C'est aux principes établis par les lois de ce prince que l'on doit la liberté civile et politique, les garanties judiciaires et la liberté complète de la presse dont on jouit, ainsi que l'abolition de l'état d'esclavage dans les colonies, l'abolition de la peine de mort et des châtiments corporels, l'extinction des priviléges et des monopoles, la liberté de la terre, le développement de l'agriculture et de l'industrie et des voies de communication, la diffusion de l'instruction publique dans les classes civiles et militaires. Et ce sont ces mêmes lois qui ont relevé l'esprit de la propre dignité du citoyen, par la conscience qu'il a de ce que tous sont égaux devant la loi.

«Cette énumération, bien qu'incomplète, des bénéfices que les portugais doivent au roi législateur, est suffisante pour que l'on reconnaisse qu'ils payent une dette de gratitude nationale, en érigeant à sa mémoire glorieuse le monument que Votre Majesté vient d'inaugurer.»

Le roi, dans sa réponse, dit «qu'il lui était très-agréable de présider à l'inauguration du monument érigé à la mémoire de Sa Majesté Dom Pedro IV, son illustre aïeul; que ce prince avait déjà élevé un monument à sa propre gloire, en donnant, par un acte spontané, au peuple portugais, le code de ses libertés, et par l'exemple de courage, de constance et d'abnégation qu'il a présenté aux braves défenseurs de ce code libéral, du quel dérivent les institutions bienfaisantes que la nation a le bonheur de posséder; que le peuple portugais agissait avec justice, en rendant un digne hommage aux vertus du prince, et en voulant transmettre à la postérité un témoignage permanent de son admiration et de sa reconnaissance à celui qui s'est dédié à la cause de la raison et au bonheur de sa patrie; que cet hommage est encore une preuve de ce que la liberté est établie solidement en Portugal».

V

Le général Goblet en parlant de la guerre civile en Portugal, dit: «Remarquons, en passant, qu'un corps de volontaires belges, s'y distingua, sous les ordres du maréchal Saldanha et du général Sá da Bandeira [1].»

En effet, un fort bataillon de belges[2] a fait partie, en 1834, d'une division que, sous le commandement du baron de Sá da Bandeira, opérait dans les deux provinces du sud du Portugal. Ce corps se distingua dans plusieurs combats, et sa discipline à toujours été très bonne.

Des étrangers de différentes nationalités, et en nombre très considérable, offrirent leurs services, pour prendre part à l'entreprise presque téméraire de Dom Pedro, laquelle était considérée par un grand nombre de libéraux, comme une espèce de croisade en faveur de leurs principes, dirigée contre le pouvoir absolu, exercé en Portugal, par un des représentants de cette puissante réaction européenne qui, quelques années auparavant, avait fait marcher les armées d'Autriche et de France, pour détruire les institutions parlementaires en Italie et dans la Péninsule ibérique.

La charte constitutionnelle de Dom Pedro était venue, en 1826, éveiller la susceptibilité de cette réaction; mais comme elle avait été donnée par un souverain, dont la légitimité était reconnue, les grandes puissances ne pouvaient pas, sans contradiction et sans scandale, employer la force pour la détruire. Alors, pour parvenir à ce but, on s'attacha à l'emploi des intrigues diplomatiques. Elles réussirent en 1828, et le pouvoir absolu fut rétabli en Portugal: et ce fait compléta l'influence de la réaction dans tous les états du continent européen.

Cette harmonie cependant ne tarda pas a être altérée par la révolution qui, eut lieu en France en 1830, et dont les résultats se font sentir encore aujourd'hui.

[1] Page 28.

[2] Le colonel Le Charlier le commandait.

Les deux grands partis, le libéral et son antagoniste, ont lutté pendant de longues années, et le sang a coulé en abondance tant sur les champs de bataille que sur les échafauds. Et après tout, si on compare l'état de l'Europe en 1828 avec celui où elle se trouve en 1870, on voit que la réaction qui, à la première de ces époques dominait presque entièrement sur cette partie du monde, est maintenant remplacée par des gouvernements représentatifs dans tous les pays, à l'exception de trois. Et quant à ceux-ci, il est probable que le temps n'est pas éloigné, où des parlements seront également établis à Saint-Petersbourg, à Constantinople et même à Rome.

L'acte aussi libéral que généreux, pratiqué par l'empereur de Russie, par lequel plus de vingt deux millions de serfs ont été affranchis, est un gage de cet avenir; et on peut considérer d'une manière semblable les mesures libérales prises par le sultan.

Rome, assiégée comme elle l'est, par l'esprit libéral et par la civilisation européenne, sera entraînée dans la voie que suivent tous les autres états. Et, si la nécessité de l'établissement du système représentatif y est encore contestée, la même chose a eut lieu dans bien des pays où il fonctionne maintenant. La doctrine de Galilée condamnée autrefois dans cette ville, y est, depuis longtemps, reçue comme vraie. C'est ce qui arrivera au système représentatif.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

1836

CHAPITRE II

1837

CHAPITRE III

1838

CHAPITRE IV

1839

APPENDICE



